La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal,
mercredi 5 juin 1996
112e année No 223
80 pages, 6 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
60¢ TAXES EN SUS

Jonc anniversaire
14K, total 25 points diamants
Économisez 160$
Spécial 339$
BIJOUTERIE le roy
7139, rue ST-HUBERT
277-3127

Nathalie Petrowski
Jésus de Saint-Denis
page A5

1
3
page S3

Mode
Question d'image
page C1

MONTRÉAL EXPOS 0
FLORIDA MARLINS 5
page S7

La criminalité diminue dans l'île de Montréal

ANDRÉ CÉDILOT

Pour la quatrième année de suite, la criminalité est en baisse sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Plus significatif encore, les agressions graves, en hausse constante depuis 15 ans, ont diminué de 18 pour cent en 1995.

C'est ce que le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, annoncera ce soir à la Commission de la sécurité publique, a appris *La Presse* hier.

À l'aube de l'implantation de la première phase de la police de quartier, le rapport d'activités 1995 du service de police indique une baisse globale des crimes de 6,1 % comparativement à 1994. Il s'agit de la plus importante diminution depuis la fusion des corps de police de l'île de Montréal, en 1972.

Fait rare, les quatre grandes catégories de crimes ont connu une diminution l'an passé : crimes contre la personne (10,6 %), crimes contre la propriété (5,4 %), crimes comme les fraudes et le recel (6 %) et autres infractions relatives à la drogue et aux règlements provinciaux et municipaux (6,2 %).

L'importante baisse des plaintes de voies de faits — 14 232 par rapport à 16 435 en 1994 — explique en grande partie la forte diminution des crimes contre la personne. Les tentatives de meurtre et les vols qualifiés ont aussi régressé respectivement de 17,2 % (164 contre 198) et 4,7 % (6 016 contre 6 313).

Seuls les homicides ont augmenté, passant de 52 à 60, sans nul doute à cause de la guerre des motards qui a atteint son point culminant à la fin de l'été 95. Le tiers des 60 meurtres (on en avait enregistré 70 en moyenne depuis le début des années

Voir **LA CRIMINALITÉ** *en A2*

Femelle béluga éventrée

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Igor Mikaelian, vétérinaire pathologiste, s'apprête à pratiquer une autopsie sur le corps du béluga trouvé dimanche : l'entaille dans le bas-ventre porte la signature d'une hélice.

Des chercheurs veulent qu'on limite le nombre de bateaux d'excursions

ANDRÉ NOËL

Un béluga femelle qui a mis bas ce printemps a été éventré par l'hélice d'une petite embarcation et retrouvé mort sur la grève entre Rimouski et Matane, dimanche soir.

« Cet incident devrait inciter les autorités à limiter le nombre de bateaux qui amènent des touristes voir les baleines », a déclaré hier Daniel Martineau, professeur à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

La population de bélugas du Saint-Laurent compte seulement 500 individus. La mort d'une femelle en âge de procréer est donc grave, estime M. Martineau. Il est fort probable que son petit soit mort de faim.

M. Martineau n'a pas la preuve que c'est un bateau de touristes qui a tué le béluga, mais la possibilité existe. Le professeur a commencé à superviser les autopsies en 1982. Pendant 10 ans, aucune carcasse ne présentait de lésions dues à une hélice.

Puis, en 1990, les excursions ont connu un essor formidable à l'embouchure du Saguenay, une zone choyée par les mammifères marins. Le nombre de touristes a doublé, passant à 275 000 par année. Des promoteurs ont commencé à les amener dans des petits bateaux, souvent des zodiacs, pouvant filer à 50 kilomètres à l'heure sur la crête des vagues.

En 1992, les vétérinaires ont noté un premier cas de lésion vraisemblablement due à une hélice. L'année dernière, un deuxième : il s'agissait aussi d'une femelle qui avait mis bas peu de temps avant sa mort. Le dernier cas amène M. Martineau à réclamer un règlement. Le béluga retrouvé dimanche

Voir **FEMELLE** *en A2*

Le fromage au lait cru est plus populaire que jamais

BRUNO BISSON

La controverse entourant un projet de réglementation interdisant la fabrication de fromage au lait cru a, paradoxalement, créé au Québec un engouement et une curiosité tels que des grossistes et détaillants ont beaucoup de peine à satisfaire à la demande.

En moins de deux mois, ce type de fromage artisanal qui était presque inconnu au Québec a acquis instantanément un capital de sympathie peu commun auprès des consommateurs, qui n'apparaît pas seulement dans les chiffres de vente.

En effet, une pétition dénonçant la réglementation fédérale a recueilli plus de 75 000 signatures. La pétition doit d'ailleurs être déposée ces jours-ci au greffe de la Chambre des communes à Ottawa, au moment où s'achèvent les consultations amorcées par Santé Canada autour de son projet de règle-

Voir **LE FROMAGE** *en A2*

KENWORTH
Kenworth: c'est fini!

Selon les informations dignes de foi obtenues par *La Presse*, la firme américaine Paccar a rejeté la proposition commune d'Ottawa et de Québec pour la relance de l'usine de camions Kenworth, signifiant ainsi on ne peut plus clairement qu'elle n'a pas l'intention de rouvrir son usine de Sainte-Thérèse, au nord de Montréal, où travaillaient 850 employés. Au cabinet du ministre Landry, toutefois, on a nié énergiquement cette information.
À lire en page A3

Les Grands frères vont revoir leurs critères de sélection

L'organisme a remis ses pratiques en question pour la dernière fois en 1986

MATHIEU PERREAULT

Un comité d'experts indépendants évaluera les normes de sélection et de suivi que les Grands frères du Canada imposent à leurs agences locales.

À la suite des événements survenus dans différentes sections québécoises depuis Noël, la direction nationale de l'organisme a jugé bon de remettre en question ses pratiques, dont la dernière modification remonte à 1986.

Un resserrement des critères d'admission est cependant délicat. La présidente des Grands frères au Québec, Hélène Duguay, se limite ainsi à encourager les 24 agences québécoises à mieux assurer la sécurité des jeunes. À quelques reprises, la Commission d'accès à l'information est en effet intervenue auprès de l'organisme. « L'une des lettres de la Commission concernait les questions que nous posons aux personnes données en référence par le candidat, notamment au niveau de sa stabilité sexuelle », explique Mme Duguay.

À la Commission, on confirme qu'une plainte a été déposée en janvier à propos des Grands frères. Aucune enquête n'avait cependant été instituée, la Commission se limitant à leur recommander plus de transparence dans la cueillette et l'usage des informations recueillies.

De toute façon, les changements de normes ne surviennent qu'après l'adoption de nouvelles pratiques par les agences, souligne Mme Duguay. « Beaucoup exigent déjà des rencontres personnelles deux ou trois fois par année, pour briser l'isolement des jumelages. »

Par ailleurs, l'Association saguenéenne des Grands frères a suspendu sa quarantaine de jumelages pour faciliter une enquête interne. Durement touchée depuis trois mois par les aveux de deux Grands frères dans des cas d'agressions sexuelles, et par le suicide d'un autre homme la veille de son arrestation à Jonquière, la section de Chicoutimi a survécu à un sondage réalisé auprès de ses membres, qui ont réclamé davantage de soutien.

Certains correctifs ont déjà été décidés. Dorénavant, on tentera d'éviter les relations exclusives où le jeune n'a pas d'autre adulte à qui se confier que son Grand Frère, au moyen de rencontres personnelles tous les quatre mois.

De plus, les futurs candidats iront chercher leur certificat de bonne conduite en personne à un poste de la Sûreté du Québec, afin

Voir **LES GRANDS** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	D2	Bridge	D15	Le monde	C8, D12	Politique	B1, B4 à B7
- Index	D13	Arts et spectacles		Décès	E7	Loteries	A2, A4	Tabloid Sports	
- Immobilier	D13 à D17		E1 à E4	Économie	D1 à D11	Marketing	D20	- Ronald King	S5
- marchandises	D17	- Horaires	E4	Êtes-vous observateur	D13	Mots croisés	D18, S10		
- emplois	D18, D19	- Télé-horaire	E2	Horoscope	D16	Mot mystère	D17		
- automobile	E5, E6	Bandes dessinées	B14			Opinions	B3		

ÉDITORIAL

Les mégalopoles tentaculaires
- Frédéric Wagnière
page B2

MÉTÉO

Nuageux, averses, possibilité d'orage
Max. 22, min. 12
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

DÉPARTS DE GROUPE
TUNISIE
à partir de
17 JOURS : CIRCUIT + SÉJOUR 1 599 $
12 JOURS : CIRCUIT SAHARIEN + SÉJOUR 1 429 $
2359785-605

HAÏTI
Port-au-prince
à partir de
454 $
CLUB MED ÎLE MAGIQUE
1 sem. à partir de 999 $

CROISIÈRES
7 NUITS DANS LES ANTILLES
(LES 7 ET 14 SEPTEMBRE) 1 399 $
DESTINATIONS DE VOYAGE DE NOCES
à partir de
TURTLE BEACH (STUDIO) 899 $
JAMAICA GRANDE (TOUT COMPRIS) 1 639 $
SANDELS OCHO RIOS 1 739 $

SPÉCIAL SUD
*GUARDALAVACA
1 sem. à partir de
SOL RIO DE MARES (2 REPAS) 699 $
- AUCUN SUPPLÉMENT EN OCCUPATION SIMPLE
*VARADERO MELIAS VARADERO (2 REPAS) 799 $
*PUNTA CANA BAVARO BEACH (TOUT COMPRIS) 999 $
*PUERTO PLATA HEAVENS (TOUT COMPRIS) 699 $
PLAYA DORADA 699 $
*SANDALS (TOUT INCLUS) RÉSERVEZ AVANT LE 30 JUIN
1 sem. à partir de
JAMAÏQUE 1 699 $
STE-LUCIE 1 899 $
ANTIGUA 1 869 $

VOLS SEULEMENT
à partir de
ALGER 969 $
CASABLANCA 669 $
TUNIS 869 $
ABIDJAN 1 399 $
DAKAR 1 299 $
FT. LAUDERDALE 299 $
NEW YORK 179 $
CALGARY 319 $
VANCOUVER 299 $
TORONTO 199 $
PARIS 459 $
BRUXELLES 499 $
HONG KONG 1 199 $

J'AI BESOIN DE VACANCES
8403, rue Saint-Denis, Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec

Suites de la une

La criminalité diminue dans l'île de Montréal

LA CRIMINALITÉ / *Suite de la page A1*

90) sont reliés au milieu des motards et des trafiquants de drogue. La moitié des 60 meurtres ont été résolus.

Dans son bilan, le directeur Duchesneau mentionne que les « agressions graves », même si elles ont baissé de 18,4 %, demeurent un phénomène préoccupant. En chiffres absolus, cela représente 3 127 actes de violence.

Cette tendance à la baisse dans l'île de Montréal se compare à se qui se passe dans la plupart des grandes villes nord-américaines, où le nombre des crimes contre la personne se maintient ou diminue de façon importante.

À Montréal, les principales victimes de la violence demeurent les jeunes adultes. Plus précisément les 15-19 ans pour les garçons, et les 20-24 pour les femmes. C'est pourquoi, au cours des prochains 12 mois, les policiers vont accentuer la pression sur les gangs de rue.

« D'autant plus que d'anciens membres de gangs de rue ont été sollicités par des membres du crime organisé afin de commettre divers crimes, dont des meurtres », constate le directeur Duchesneau. En fin d'année, pas moins de 59 gangs de rue regroupant 1 300 jeunes de 15 à 19 ans ont été répertoriés sur le territoire montréalais.

En raison du succès des nombreuses opérations visant à combattre le crime organisé, la police de la CUM entend maintenir la collaboration avec les autres corps policiers, en particulier la GRC et la Sûreté du Québec. Depuis peu, on a même affecté le sergent Gilles Labelle au bureau d'Interpol, à Ottawa, où il a traité 225 dossiers.

Sur le plan administratif, les dirigeants du SPCUM mettront évidemment le gros de leur énergie à préparer l'ouverture de 23 des 49 mini-postes de police. Cette tâche pourrait mobiliser une bonne centaine d'officiers à l'approche du jour J, au début de l'année prochaine.

Le fromage au lait cru plus populaire que jamais

LE FROMAGE / *Suite de la page A1*

ment. Un des artisans de cette pétition, M. Jean-Philippe Gosselin, président de la firme Fromages Caron, de Beloeil, qui en importe depuis de nombreuses années, s'est évidemment réjoui de ce fait.

Les Fromages Caron, une des rares entreprises qui importe des fromages fermiers au Québec, a presque doublé ses commandes afin de satisfaire à la demande des détaillants depuis le début du mois d'avril.

« Alors que nous en importions 18 tonnes tous les 15 jours en moyenne, a précisé M. Gosselin, nous devons maintenant passer des commandes de 15 tonnes chaque semaine. On estime que les ventes de fromages fins, que ce soit au lait cru ou non, ont augmenté de 20 % en deux mois. Ça nous a fait une publicité inespérée. »

La controverse a été déclenchée par la publication, le 30 mars dernier, dans la Gazette du Canada, d'un avis de modification aux règlements sur les aliments et drogues de Santé Canada.

La mesure visait à protéger les consommateurs contre un danger d'intoxication bactériologique particulier liée à la consommation du lait non pasteurisé qu'on utilise pour fabriquer ces fromages. S'il est adopté, le nouveau règlement obligera les fabricants de fromage du Canada à pasteuriser leur lait, ou à « satisfaire à des conditions équivalentes à la pasteurisation ».

Ce faisant, la flore microbienne du lait non pasteurisé serait éliminée, alors que c'est elle qui donne à ces fromages une odeur et une saveur si particulières, à des lieues du cheddar et autres mozzarellas industriels et indistincts qui parent la majorité des tables québécoises.

Aucun cas d'intoxication fromagère n'a été rapporté au Canada depuis 1984. Selon Yann Richard, de la Fromagerie Hamel, un gros détaillant qui possède quatre points de vente à Montréal, on a remarqué dans les dernières semaines que de nombreux clients se présentaient en demandant un fromage au lait cru, sans vraiment savoir de quoi il retournait au juste. Plusieurs se montraient surpris, d'ailleurs, devant l'étalage des produits offerts, parce qu'ils croyaient qu'il s'agissait d'une marque particulière.

« L'effet principal de ce projet de règlement, dit-il, a été de piquer la curiosité des gens. Même si on constate que des clients reviennent à leur fromage habituel, après quelques semaines, leur goût a changé ou s'est développé. Au bout du compte, ce sont tous les fromages fins ou artisanaux qui deviennent plus populaires. »

Les consultations de Santé Canada sur son projet de règlement se terminent le 13 juin après quoi un comité d'experts en prendra connaissance avant de faire des recommandations au ministre de la Santé, Doug Dingwall. La décision finale n'est pas attendue avant quelques mois encore.

Femelle béluga éventrée

FEMELLE / *Suite de la page A1*

a été éventré alors qu'il nageait sur le dos. Il s'agit d'un animal curieux et enjoué : il s'approche volontiers des embarcations. Un conducteur inattentif risque de le blesser en lançant le moteur. Cette fois, l'hélice a provoqué une entaille dans le bas du ventre, longue de 30 centimètres, large et profonde d'environ 10 cm.

La femelle a survécu entre 12 et 24 heures, comme en témoigne la fibrine qui tapissait le fond de la plaie. Puis elle est morte et son corps a dérivé jusqu'à Baie-des-Sables, 30 km à l'ouest de Matane. Un homme l'a aperçue dimanche et a alerté les autorités. Un biologiste, Richard Plante, a remorqué le corps dans son camion, lundi, et l'a transporté jusqu'à Saint-Hyacinthe.

Sur place, le docteur Igor Mikaelian a procédé à une autopsie complète avec une dizaine d'étudiants, sous la supervision de M. Martineau. L'animal mesurait 3,34 mètres. Il pesait 534 kilos. Il est mort d'une péritonite fibrineuse : les intestins n'ont pas été déchirés, mais commençaient à sortir par l'entaille.

Comme pour les 102 autres corps autopsiés depuis 1982, les chercheurs ont trouvé des effets possibles de la pollution. Dans ce cas, la femelle avait un ulcère à l'estomac et des parasites dans le tube digestif et les poumons. Son utérus était en train d'involuer, signe qu'elle avais mis bas récemment. Ses mamelles contenaient du lait : son petit dépendait d'elle pour se nourrir.

Les bélugas femelles peuvent mettre au monde huit veaux pendant leur existence. M. Martineau estime donc qu'elles sont plus importantes que les mâles pour la survie de l'espèce. La mort de deux femelles en deux ans, à cause d'hélices, minimise les chances du troupeau du Saint-Laurent de se reproduire. Cette année, c'est le troisième béluga qui s'échoue. Les deux premiers sont morts à cause de maladies.

Claude Filion, responsable fédéral du parc marin du Saguenay, a confirmé que le grand nombre de bateaux d'excursion — 45 — pose un problème. Les propriétaires de petites embarcations transportant une dizaine de touristes n'ont besoin d'aucun permis. Le ministère fédéral des Transports élabore un règlement.

Les bateaux risquent non seulement de blesser les animaux : ils peuvent aussi perturber leur alimentation ou leur repos. Il y a moyen d'observer les baleines sans les déranger : deux plates-formes ont été aménagées aux Grandes-Bergeronnes et à Baie-Sainte-Catherine. Les animaux viennent tout près de la rive.

Les Grands frères vont revoir leurs critères de sélection

LES GRANDS / *Suite de la page A1*

de s'assurer qu'ils ne mentent pas sur leur identité. Lors de la dernière révision des normes des Grands frères, l'obligation des rencontres individuelles annuelles et des entrevues téléphoniques régulières avait été introduite. Les normes de sélection avaient également été resserrées.

Par ailleurs, une évaluation des pratiques de l'agence saguenéenne est en cours par un comité restreint des Grands frères du Canada. Mais les règlements de l'organisme prévoient que les résultats demeureront secrets, tout comme l'évaluation de la section de Drummondville après le meurtre du jeune Stéphane Houle. La tutelle est toujours possible, mais elle n'a jamais été imposée à une agence canadienne.

Chrysler refuse de rappeler 91 000 Cirrus et Stratus

Associated Press
WASHINGTON

Le gouvernement américain demande le rappel de plus de 91 000 voitures de marques Chrysler Cirrus et Dodge Stratus 1995 à cause de ceintures de sécurité défectueuses au point d'ancrage.

La date butoir pour ce rappel sans précédent a été fixée au 8 juillet mais Chrysler a déjà indiqué à l'Administration nationale de la sécurité routière qu'elle ne respecterait pas cette ordonnance. Le ministère de la Justice a donc intenté, hier, une poursuite en cour fédérale pour forcer le fabricant à prévenir les propriétaires et à réparer gratuitement les ceintures de sécurité. La décision de Chrysler de contester le rappel mène tout droit à une rare confrontation entre l'agence fédérale et un constructeur automobile. L'agence pourrait retirer son ordonnance ou forcer Chrysler à réparer ce qu'elle considère être une défectuosité aux points d'ancrage des ceintures.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7,rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00233 Code du jour **23-3**

Mercredi, 5 juin 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **1-6-6**
à quatre chiffres : **0-4-5-1**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
■ à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h ;
■ à Montréal-Nord : Club Richelieu, pompiers de Montréal, policiers du district 45, la Légion canadienne, à l'aréna Henri-Bourassa, 12000, boul. Rolland, de 10 h à 14 h 30. Objectif : 160 donneurs ;
■ à Montréal : Cercle des sous-officiers, 1701, Parthenais, de 9 h à 14 h 30. Objectif : 160 donneurs ;
■ à Le Gardeur : Club Optimiste et Ac/Pro Excellence, école Louis-Joseph-Huot, 375, boul. Lacombe, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif : 130 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Les skanksters

■ Qu'ont en commun Bob Marley, les quilles et les complets de type gangster ? Le ska, pardi ! Musique endiablée, ancêtre du reggae, le ska est un genre musical qui dure depuis plus de 30 ans. À Montréal, où le phénomène est encore relativement nouveau, les concerts de ska sont souvent présentés à guichets fermés devant une foule qui danse sans arrêt. Le ska est aussi, pour plusieurs, un mode de vie. Notre collaborateur Richard Labbé vous invite à découvrir l'univers des skanksters, demain, dans le cahier Sortir.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Pensez-vous que la visite de Lucien Bouchard à New York a rassuré les milieux d'affaires américains sur les perspectives économiques du Québec ?

Les motocyclistes ont-ils raison de revendiquer le droit de circuler aux mêmes endroits que les automobilistes? À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 48 %
Non: 52 %

Bell La Presse

Vous plantez une semence d'espoir.

Jeunesse au Soleil la fait croître...

POUR LES FAMILLES. Votre contribution permet de garder ouverte la banque de nourriture de Jeunesse au Soleil, 365 jours par année. Beau temps, mauvais temps, les montréalais dans le besoin auront toujours un endroit où ils seront aidés.

Campagne annuelle de Jeunesse au Soleil
Veuillez émettre votre chèque ou mandat à: Jeunesse au Soleil 4251, rue Saint-Urbain, Montréal, QC H2W 1V6 Tél.: (514) 842-6822

NOM ADRESSE
NOM DE LA COMPAGNIE VILLE CODE POSTAL
Ci-joint la somme de _____$ ☐ Chèque ☐ Mandat ☐ MasterCard ☐ Visa
Nom de titulaire ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Numéro de carte ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐
Date d'expiration (m/a) : ☐☐/☐☐
Signature:_____
Merci de votre appui. Vos dons sont déductibles d'impots.

Jeunesse au Soleil Sun Youth

Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Agression inexpliquée

■ Une femme de 35 ans a été légèrement blessée à la tête par un coup de feu, peu avant 22 h 30 lundi. Deux cagoulards ont fait irruption dans son logis de la rue Clarendon, dans le quartier Chomedey, à Laval, pendant que son compagnon faisait sa toilette. Ce dernier est sorti en entendant la détonation et il a été sommé de se coucher par terre. Puis, les inconnus ont pris la fuite. La police de Laval refuse de dévoiler l'identité de la femme. Celle-ci affirme n'avoir pas d'ennemi.

Affaire Matticks : début des délibérations

■ Le juge Yves Mayrand, de la Cour supérieure, a demandé aux sept femmes et cinq hommes du jury qui entendent la cause des policiers de la SQ d'emmener avec eux leurs effets personnels dès aujourd'hui, jour prévu pour le début des délibérations. Ils doivent décider du sort des policiers Pierre Duclos, Lucien Landry, Michel Patry et Dany Fafard, de la Sûreté du Québec, accusés de diverses manoeuvres criminelles dans l'affaire Matticks, en 1994 et 1995. Le juge Mayrand doit mettre le point final à ses directives ce matin, au palais de justice de Montréal, après quoi les jurés seront séquestrés jusqu'à ce qu'ils parviennent à des conclusions unanimes sur chaque accusation.

Intervention des pompiers araignées

■ Vers 19 h 30, hier, un adolescent de 17 ans a réussi à quitter l'aile psychiatrique de l'hôpital Sainte-Justine, où il est traité, pour aller escalader des échafaudages dressés derrière l'immeuble. Avisée par des témoins, la police a fait appel aux pompiers araignées qui sont venus à la rescousse du jeune homme. Docile, il a accepté de descendre de son perchoir et a été conduit à sa chambre vers 20 h 30. Le patient s'en tire sans mal, mais la police enquête sur les circonstances de l'incident.

Chevreuils errants

■ Six chevreuils ont été tués hier dans autant de collisions avec des voitures, dans les Cantons de l'Est. Selon la Sûreté du Québec de la région, plusieurs bêtes sont ainsi tuées presque chaque jour. Elles quittent sans doute le bois pour fuir les mouches qui les harcèlent. La police demande donc aux automobilistes de redoubler de vigilance.

Kenworth : c'est vraiment fini

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

On ne refera pas de camions à l'usine Kenworth de Sainte-Thérèse. Selon les informations obtenues par *La Presse*, Québec et Ottawa ont déjà reçu des indications claires que la firme américaine Paccar n'a pas l'intention de rouvrir son usine située au nord de Montréal.

« Avec ou sans subventions, il n'y a pas de marché pour les camions, c'est aussi simple que ça », tranchaient hier des sources informées des discussions entreprises entre les gouvernements Bouchard et Chrétien et la compagnie américaine.

À Québec, dans les officines politiques, des sources fiables accréditaient les informations de *La Presse*. Les vrais dirigeants de Paccar (la famille Pigott), ont indiqué assez clairement ne pas être intéressés par la proposition commune d'Ottawa et Québec, il y a quelques jours déjà. La réouverture de Sainte-Thérèse — où les 850 employés étaient en grève depuis août 1995 — serait difficile à faire accepter par la compagnie à ses employés américains qui viennent d'être licenciés d'une usine de Seattle — encore plus vétuste toutefois que celle de Sainte-Thérèse.

Au cabinet du ministre Bernard Landry, on a nié ces informations avec énergie ; une rencontre est prévue jeudi à Québec, entre le ministre et David Hovind, président de Paccar, qui traversera le continent pour se rendre à Québec, fait-on valoir. Au cabinet de M. Landry, on s'attendait hier à obtenir plus de détails aujourd'hui.

Les nuages au-dessus de l'usine fermée après 34 ans d'exploitation s'accumulaient hier. Un des gourous canadiens du secteur de l'auto, Dennis DesRosiers de DesRosiers Automotive Research, à Toronto, soutenait que le maintien de Kenworth à coup de subventions était insensé du point de vue des finances publiques. Le marché est en chute de 25 % par rapport à l'an dernier et la tendance générale est de déplacer vers le sud la capacité de production. À Québec, on se souvient bien de M. DesRosiers. Il avait, dès le début, soutenu que l'usine de Hyundai à Bromont était une erreur. Les faits lui ont donné raison quelques années plus tard.

À Québec, on estime tout simplement que la compagnie américaine « attend la canicule » pour confirmer, en douce, durant l'été, la fermeture définitive de l'usine. Tous ces dossiers sont embarrassants pour une entreprise multinationale qui veut conserver son image et pour les politiciens qui suivent la même trajectoire, rappelle-t-on, par ailleurs. Les dirigeants et les ministres entament des pourparlers qui se prolongent pendant plusieurs semaines, puis, au moment propice confirment que leurs essais se sont révélés vains, « même s'ils ont tout essayé », explique-t-on.

On souligne que depuis le début, il n'y avait de toute façon qu'une chance infime de règlement dans ce dossier, car pour les prochaines années, le cycle du marché sera encore à la baisse.

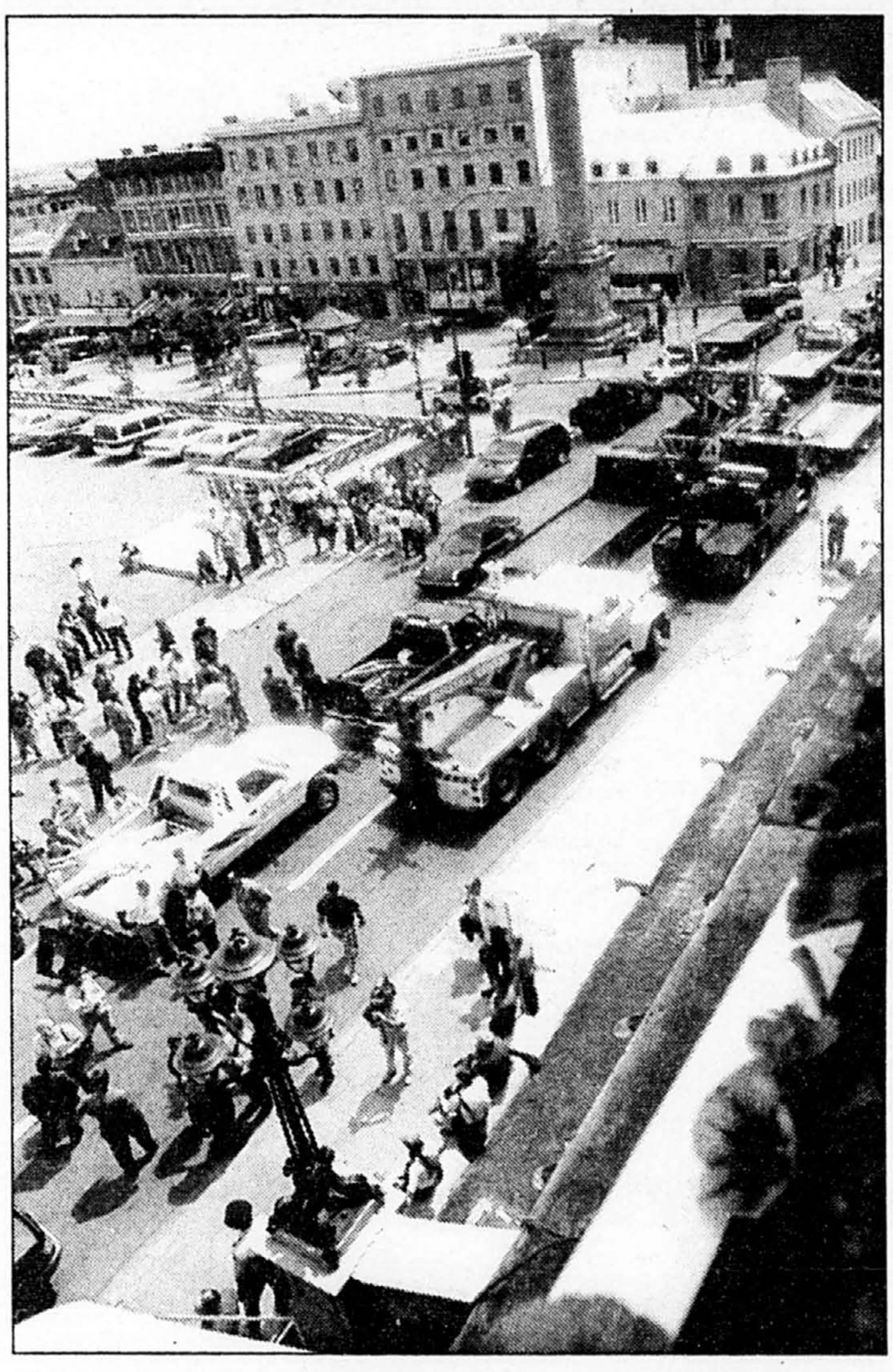

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Bloquant la rue Notre-Dame, en face de l'hôtel de ville, les propriétaires de dépanneuses ont obtenu un délai de l'administration Bourque-Eloyan. On s'accorde un mois pour trouver une solution juste et durable, probablement une centrale des appels.

Plus de discipline dans le remorquage

Les propriétaires de dépanneuses disent pouvoir trouver une solution

ANDRÉ PÉPIN

Menaçant de recourir aux dépanneuses du réseau CAA Québec, l'administration Bourque-Eloyan a finalement accepté d'étudier plus à fond le problème des « vautours du remorquage » pour trouver une solution équitable.

Une soixantaine de propriétaires de dépanneuses ont bruyamment manifesté hier, en début d'après-midi devant l'hôtel de ville, perturbant ainsi la circulation durant plus d'une heure, rue Notre-Dame.

« Les courses folles dans les rues de Montréal pour s'arracher les voitures accidentées ou en panne doivent cesser. Nous allons tenter de nous entendre, avant juillet, pour mettre en place une centrale de distribution d'appels, sinon nous allons trancher pour un contrat exclusif », a indiqué le responsable de la circulation, le conseiller Pierre-Yves Mélançon.

« Nous sommes heureux que Montréal accepte de discuter avec nous. Nous pouvons trouver une solution susceptible de satisfaire tout le monde », a indiqué Jacques Alari, porte-parole des propriétaires de dépanneuses, regroupés en association.

Ce problème hante les administrations municipales depuis plusieurs années. L'ancienne administration Doré-Cousineau avait examiné différents scénarios, entrepris des discussions avec Québec sur la possibilité d'adopter un règlement municipal. La Ville, en vertu de sa charte, ne peut imposer un règlement sans un amendement autorisé par Québec.

Le chef du RCM, M. André Lavallée, sur place hier au moment de la manifestation, a spontanément offert sa collaboration à l'administration Bourque pour trouver une solution à cette chasse effrénée dans les rues de la métropole. « Il faut une forme de règlement. Les dépanneuses arrivent en trombe sur les lieux des accidents, souvent à deux ou trois, causant même des accidents », a dit M. Lavallée.

Plusieurs propriétaires qui manifestaient hier admettent s'arracher les clients, se rendre rapidement sur les lieux des pannes ou des accidents, mais ils souhaitent empêcher l'administration de mettre fin à leurs activités. « Nous pouvons trouver une solution avec les élus. Qu'ils acceptent de discuter avec nous est un grand pas », a résumé l'un deux.

Dans le milieu, on ne cache pas que les propriétaires de dépanneuses touchent souvent des commissions sur le prix des réparations à effectuer sur les véhicules remorqués dans les différents garages.

Les représentants de l'association se réuniront dès lundi avec les représentants de la Ville, a indiqué M. Mélançon.

Le chef des Rock Machine évite l'extradition

YVES BOISVERT

Dans une décision qui pourrait avoir des conséquences importantes, la Cour d'appel du Québec vient d'annuler l'ordre d'extradition aux États-Unis de Salvatore Cazzetta, le chef du groupe de motards Rock Machine, que les Américains voudraient juger en Floride pour une affaire d'importation de 11 tonnes de cocaïne.

Cazzetta, un Montréalais de 41 ans, a été arrêté en mai 1994 en Ontario, à la demande des États-Unis. Paul Larue, un trafiquant canadien condamné en Floride et devenu délateur, affirme que Cazzetta complotait avec lui et William McAllister (du gang de l'Ouest) cette énorme importation.

McAllister est présentement détenu aux États-Unis, où il vient d'être déclaré coupable dans cette affaire. Il en appelle de sa condamnation.

Devant le juge John Gomery, de la Cour supérieure, Cazzetta a contesté la demande des Américains. Il prétend qu'on l'a piégé pour le livrer aux Américains. Selon ses avocats Gary Martin et Francis Brabant, les agents de police de la CUM et de la GRC ont manoeuvré avec leurs agents d'infiltration pour faire dévier le complot vers les États-Unis.

Ils n'avaient ensuite qu'à laisser les policiers américains réclamer l'extradition de Cazzetta, sachant qu'il risque une peine d'emprisonnement beaucoup plus lourde là-bas (la perpétuité, selon toute probabilité).

La preuve

Si cette théorie est vraie — et elle est contestée par les policiers — les droits constitutionnels de Cazzetta ont été violés, et l'on s'est servi de la Loi sur l'extradition de façon malhonnête, allèguent les avocats. Ceux-ci, pour faire leur preuve, voulaient interroger le lieutenant-détective Kevin McGarr, du SPCUM.

Le juge Gomery a conclu qu'en tant que juge d'extradition, il n'a pas à entendre une telle preuve. Sa tâche consiste uniquement à vérifier s'il y a suffisamment de preuve contre le suspect pour justifier son extradition. S'il veut plaider la violation de ses droits, il le fera à son procès... aux États-Unis !

La Cour d'appel, à la majorité, vient de casser cette décision. Les juges Jacques Chamberland et Marc Beauregard en viennent à la conclusion que Cazzetta avait le droit de faire cette preuve, car c'était sa seule occasion de la faire. Qui d'autre que le juge d'extradition peut vérifier si la Charte a été respectée ? Le juge Morris Fish est dissident et adopte l'interprétation du juge Gomery.

Le dossier est donc renvoyé devant le juge Gomery, qui devra entendre la preuve de Cazzetta, à moins que le procureur général n'interjette appel en Cour suprême, vu l'importance de l'affaire.

La décision de la Cour d'appel, si elle est confirmée, pourrait ouvrir la porte à des débats beaucoup plus substantiels dans les affaires d'extradition, à l'heure où le gouvernement et la Cour suprême ont plutôt tendance à rendre la procédure plus expéditive.

Un jeune caïd recherché pour meurtre est abattu à Miami

MARCEL LAROCHE

Recherché par la police de la CUM pour un assassinat et une double tentative de meurtre commis dans la métropole en 1995, Desta Barnes a été abattu à son tour, la semaine dernière, dans un stationnement de Miami.

Barnes, qui se cachait dans le sud de la Floride pour échapper à la police montréalaise, a été assassiné lors d'une fusillade survenue le mercredi 29 mai.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le jeune homme de 19 ans d'origine jamaïcaine aurait été impliqué dans un affrontement avec un autre individu de même nationalité.

Armé d'un pistolet 9mm, Barnes aurait fait feu en direction de son adversaire qui aurait aussitôt répliqué en l'abattant d'une rafale de fusil-mitrailleur AK47.

Desta « Wonder » Barnes et un complice, Kuski « K-G » Samuels, deux individus faisant partie d'un gang jamaïcain de « posses » de Montréal, s'étaient volatilisés depuis le meurtre de Nicholas Rodriguez, abattu le matin du 22 avril 1995, lors d'une fête tenue dans un centre communautaire situé au 4225, rue Notre-Dame Ouest, dans le quartier Saint-Henri.

Rodriguez, 25 ans, originaire de Trinidad, a succombé à ses blessures quelques heures plus tard alors que ses deux copains, Miguel Millings et Asher Manguet, ont miraculeusement survécu à ce règlement de comptes relié au commerce de stupéfiants.

Se doutant que les deux suspects avaient fui le Québec, les sergents-détectives Serge Côté et Yvon Desrosiers, de la section des homicides de la police de la CUM, ont obtenu quelques semaines plus tard des mandats d'arrestation pour meurtre et tentative de meurtre.

Selon les autorités policières, le meurtre de Desta Barnes n'aurait absolument rien à voir avec son implication dans l'assassinat de Nicholas Rodriguez survenu à Montréal, en 1995.

La police a cependant indiqué hier que Kuski Samuels, 19 ans, le complice de Barnes dans le meurtre de Nicholas Rodriguez, était toujours recherché.

Desta « Wonder » Barnes

Famille

Plus pour votre argent en 96

C-45

La météo aujourd'hui

Le programme de location Clé d'or. La meilleure façon de devenir propriétaire.

Contrairement aux programmes de financement, les programmes de location ne vous font pas subir le cauchemar du premier gros versement. Le programme de location Clé d'or de Chrysler rend la voiture dont vous rêvez encore plus accessible. Il vous permet, comparativement aux programmes de location traditionnels, de profiter d'une foule d'avantages sans avoir à vous soucier de la dépréciation du véhicule ni de sa valeur de reprise. En bout de ligne, c'est vous qui êtes gagnant.

Les paiements mensuels peu élevés constituent un autre avantage. De plus, vous payez uniquement pour le temps où vous possédez le véhicule, et non le prix d'achat total. Le programme de location Clé d'or comprend un comptant initial, qui peut être établi selon votre budget et qui correspond au premier versement mensuel et à un dépôt de sécurité entièrement remboursable.

Au terme de votre location, le programme Clé d'or de Chrysler vous offre deux options intéressantes : vous pouvez soit vous offrir une toute nouvelle Chrysler en adhérant à un nouveau programme de location, ou encore retourner votre véhicule, en bonne condition, chez votre concessionnaire. Vous vous évitez ainsi le souci des échanges et les négociations fastidieuses. Et si vous êtes vraiment tombé sous le charme de votre voiture, rien ne vous empêche de l'acheter.

Les Boisvert sont complètement émerveillés devant la toute nouvelle Plymouth Breeze 1996.

Mettant en vedette la Plymouth Breeze

Plymouth Breeze

PLYMOUTH BREEZE 1996
L'ENSEMBLE 24A COMPREND :
- HABITACLE AVANCÉ POUR DAVANTAGE D'ESPACE
- BOÎTE AUTOMATIQUE À QUATRE RAPPORTS
- RADIO-CASSETTE AM/FM STÉRÉO
- CLIMATISEUR

- COUSSINS DE SÉCURITÉ
- POUTRES DE RENFORT DANS LES PORTES
- BANQUETTE ARRIÈRE À DOSSIER RABATTABLE
- MOTEUR 2,4 LITRES, 16 SOUPAPES, 150 CHEVAUX
- ÉCONOMIE D'ESSENCE - 9,3 L/100 KM EN VILLE†
  - 6,0 L/100 KM SUR L'AUTOROUTE†

17 996 $* ou **259 $**** par mois. Terme de 30 mois. CLÉ D'or COMPTANT INITIAL DE 1890 $

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

CHRYSLER CANADA
Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne

©A.O.C.

Programme d'aide pour handicapés physiques

Programme spécial de 750 $ de remise à l'intention des diplômé(e)s

Tous les détails chez le concessionnaire.

VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER QUELQU'UN DE FIABLE.

* **Remise du fabricant incluse.** Transport (695 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. **Offre d'une durée limitée.** Détails chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.
† Selon le guide de consommation de carburant de Transports Canada, pour une boîte manuelle à cinq rapports. La consommation de carburant peut varier selon l'utilisation. ** **Remise du fabricant incluse**. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec comptant initial ou échange équivalent. Possibilité de location sans comptant initial. Transport (695 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 51 000 km au taux de 9 ¢ le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre. Jusqu'à épuisement des stocks.

Faites réémailler votre baignoire

Prix courant 250$
150$
Taxes en sus / Blanc seulement
Demandez des précisions sur les éviers, comptoirs, carreaux et couleurs
2371731
Partout au pays
Rabais de 100 avec ce coupon
cette offre est valide jusqu'au 8 juin 1996
IMPERIAL REFINISHING
1 800 807-7901 Depuis 1970

loto-québec résultats

Banco

Tirage du 96-06-04

1	6	8	9	10
18	24	27	29	31
32	36	38	40	42
49	52	59	63	70

Prochain tirage: 96-06-05

TVA. LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Solde 40 %

Angela Bucaro
Jean-Claude Poitras
Tuzzi
Jax
Caren C

BOUTIQUE LYNE L'ESPÉRANCE

2395508,605

1402, rue Beaubien Est
(angle rue Garnier) 278-4292

Pardonnez notre manque d'humilité...
il n'y a pas meilleur chapeau !

Le chapeau Tilley confortable est **à l'épreuve de l'eau** et de la moisissure, **protège contre les rayons UV, s'attache, flotte** et **ne rétrécit pas** (lavable à la machine). Il est protégé par une **assurance** feu-vol-vandalisme (pendant deux ans, moyennant une franchise de 50%). De plus, **il sera remplacé sans frais si jamais il s'use.**

Tilley Endurables
158, ave. Laurier ouest
272-7791
TÉLÉPHONEZ POUR OBTENIR *GRATUITEMENT* UN CATALOGUE DE COMMANDE POSTALE
1-800-465-4249

Jésus de Saint-Denis

Nathalie PETROWSKI

Il y a longtemps, dans une autre vie en fait, je fréquentais un endroit très en vue, rue Saint-Denis.

Cet endroit enfoncé entre deux pans de murs entre Ontario et de Maisonneuve, c'était la Cour Saint-Denis.

La presque totalité de la faune journalistique dont Foglia, Chapleau, Georges-Hébert Germain, le gang des sports de *La Presse* ainsi que tous les pelleteux de nuages et fumeurs de pot de la région, y communiaient régulièrement, été comme hiver.

À la fin des années 70, la Cour était la gare de triage par excellence pour tout ce qui grouillait contre-culturellement à Montréal.

C'est à cette époque-là que le peintre et affichiste Yvan Adam a été approché par le propriétaire de la Cour, Jacques Boisseau.

Il s'agissait de peindre une immense murale de six pieds sur 30, couvrant le mur sud de la cour intérieure de l'établissement.

Le sujet était libre. Une seule condition : que ça ressemble à de l'art et non à de la décoration.

Comme l'époque était à l'irrévérence et à la contestation, Adam, à qui l'on doit la plupart des affiches de films québécois dont *Le Déclin*, *Le Vent du Wyoming* et *Jésus de Montréal*, imagina une *dernière Cène* pas très catholique.

Plutôt que de peindre directement sur la brique, Adam opta pour six panneaux de bois vissés au mur, faisant ainsi un pied de nez à l'immuabilité de l'art mural et lui redonnant par la même occasion ses lettres de noblesse. Du moins, le croyait-il.

Jésus et ses 12 apôtres y figuraient comme dans l'oeuvre originale, mais affublés de tous les défauts de la terre.

La murale était d'ailleurs moins une murale qu'un miroir qui renvoyait aux clients leur image de fêtards attardés.

Au bout de quelques années, les fêtards en ont eu marre de se regarder. Le party a pris fin abruptement, cassé par le cynisme des années 80.

Le tronçon de rue où la Cour côtoyait jadis les cafés et les librairies est devenu un bar à ciel ouvert et une vaste machine distributrice de *dope* et de poutine.

Jacques Boisseau a vendu la Cour et ouvert plus au nord le Café Cherrier. Seule *La dernière Cène* a survécu au déménagement.

■■■

Les saisons ont passé, les années aussi, les gouvernements ont changé, mais la murale d'Adam a tenu bon au point de devenir la pièce d'anthologie d'une époque disparue, sinon le symbole grinçant de la résistance à la déchéance des environs.

Et puis subitement la semaine dernière, presque 20 ans après sa création, *La dernière Cène* a été effacée. Pas déplacée ni vendue. Littéralement effacée.

Au lieu de dévisser les six panneaux d'Adam, une dame mandatée par le nouveau propriétaire a tout bêtement peint par-dessus *La dernière Cène* comme la mer efface les pas sur le sable.

J'ai pu admirer sa croûte néo-québécoise dans les tons de bleu piscine et de vert résine de synthèse hier matin.

Jésus de Saint-Denis a foutu le camp. Il a été remplacé par un cheval ailé, symbole mythologique de l'inspiration « pouétique ».

Autour de l'animal gravitent des angelots potelés comme des cochons et une nymphe, prête à faire la rue. Pour la poésie, permettez-moi de rigoler.

Si *La dernière Cène* d'Adam était choquante, la nouvelle scène de madame Chose est carrément déprimante.

Mais ce qui est encore plus déprimant, c'est que madame Chose ne s'est pas posé de questions d'ordre éthique ou autre avant de faire table rase du passé. On lui a donné une commande. Elle l'a exécutée.

J'ai cherché à savoir son nom. Le proprio l'ignorait.

— Elle n'a pas signé le tableau ? lui ai-je demandé.

— Non, pas de signature.

— Pourquoi ?

— C'est pas de l'art. C'est de la décoration, a-t-il répliqué.

C'est avec des raisonnements comme ceux-là que la rue Saint-Denis entre Ontario et de Maisonneuve est devenue ce qu'elle est aujourd'hui : un restant de décor sans âme, sans culture et sans inspiration.

L'enfer de la modestie

Je suis allée sur le plateau de *L'enfer* une fois, l'année dernière. J'y ai découvert une usine besogneuse planquée derrière l'animatrice la plus charmante et la plus inquiète de la terre.

Malgré son jeune âge, son charisme rafraîchissant, ses qualités indéniables d'intervieweuse, malgré ses succès répétés et ses cotes d'écoute à tout casser, Julie Snyder s'affiche encore comme un échec ambulant.

Depuis qu'elle anime *L'enfer* et même avant, Julie pratique avec brio et une pointe de perversion l'art de se tourner en dérision.

Chaque fois qu'elle peut montrer qu'elle ne sait pas danser, chanter, patiner à lames ou à roulettes, elle ne s'en prive pas.

Avant-hier, elle a annoncé qu'elle avait décidé de se flusher à la fin de l'hiver avant que les autres ne le fassent à sa place.

L'autre jour à l'émission de Christiane Charette, elle a expliqué qu'elle a coupé ses cheveux parce qu'elle commençait à ressembler à une *has-been*.

Bref, à l'entendre, Julie a raté sa vie, sa carrière et mérite de périr en enfer avec les sous-doués et les parias.

Cou'donc Julie, attends-tu d'avoir 92 ans, d'être sourde, aveugle et en marchette pour commencer à apprécier ce que t'as ?

Rayez
~~juin~~, ~~juillet~~, ~~août~~
de votre calendrier.

0$*
« Pocket Classic » 910 de Motorola, sans supplément

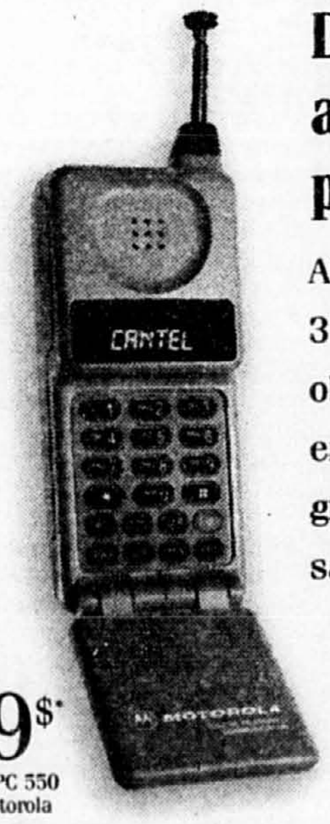

99$*
Flip DPC 550 de Motorola

Du nouveau sous le soleil : avec *Les loisirs Amigo*MC, pas de frais mensuels pendant les mois les plus chauds !

Abonnez-vous aujourd'hui au forfait *Les loisirs Amigo*MC et vous n'aurez aucuns frais mensuels de 35,95 $ à payer de juin à août 1996*. Rafraîchissant pour le portefeuille, non ? De plus, vous obtiendrez le téléphone « Pocket Classic » de qualité Motorola, sans supplément. Rappelez-vous : en vous abonnant tôt... vous économiserez gros ! Cette offre s'applique également aux programmes Affaires. Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez sans tarder le **1 800 397-9989**.

Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- Gratuit : 600 minutes (10 h) par mois d'appels locaux, le soir et le week-end. /
10¢ la minute : appels locaux additionnels, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

SEULEMENT 35,95 $ ** PAR MOIS

CANTEL amigoMC
On a toujours besoin d'un Amigo !

CANTEL Centres de communications

MONTRÉAL
5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
770, rue Notre-Dame O.
(514) 875-9512
1247, av. du Collège McGill
(514) 871-1871
Centre Rockland
2305, ch. Rockland
(514) 736-2788
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire
(819) 478-0851
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580
GRANBY
99, rue Bouchard
(514) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles Borromée N.
(514) 755-5000
LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. Saint-Martin O.
(514) 682-2640
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
ST-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
ST-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543
ST-LAURENT
6315, ch. de la Côte-de-Liesse, bur. 102
(514) 738-3833
ST-LÉONARD
5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826
TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Offre en vigueur uniquement dans les magasins participants des chaînes suivantes :

la Baie
EATON
AVENTURE
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
EXPERSOUND
FUTURE SHOP
RadioShack.
BUREAU EN GROS
BOUTIQUE CENTRE
Maison Sony.
Zellers
K mart
VITRO PLUS
DU-RO
Lebeau VITRES D'AUTOS
GE DIRECT Magasin-Entrepôt
CENTRE HI-FI
CELLULAND

*Valable uniquement pour les nouvelles mises en service. Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1996. Le crédit accordé pour le mois de juin sera inférieur à 35,95 $, étant calculé depuis la date d'abonnement jusqu'au 30 juin 1996. Tous les détails dans les magasins participants. **Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Engagement de dix-huit (18) mois. Frais d'accès au système et frais de résiliation anticipée exigibles. Sous réserve d'approbation de crédit. Certaines conditions s'appliquent. Heures en soirée : de 18 h à 8 h, du lundi au vendredi. Heures le week-end : de 18 h le vendredi à 8 h le lundi.

Un siège social quitte Montréal pour... Laval

Le géant de la boulangerie Multi-Marques agrandit encore ses installations

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

En procédant, hier, à l'inauguration de la troisième phase d'un investissement qui totalise 62 millions à Laval, Multi-Marques a annoncé que son siège social serait très bientôt transféré de Montréal à ses installations lavalloises, connues sous le nom de Complexe du pain.

Ce déménagement nécessitera une nouvelle construction, qui sera réalisée cet été au coût de près de deux millions. Pour Montréal, cela représente une perte de 60 emplois. Les bureaux de l'entreprise regroupant 16 boulangeries sont actuellement situés au 1600, boulevard Henri-Bourassa Ouest.

Multi-Marques, qui possède 65 % du marché du pain au Québec, est, avec ses 640 emplois dans le parc industriel centre, le plus gros employeur de Laval.

« Multi-Marques contribue véritablement à faire de Laval un succès économique. La décision de l'entreprise d'établir son siège social à Laval renforce encore le tissu industriel de notre ville », a déclaré le maire Gilles Vaillancourt.

Multi-Marques, fondée en 1985, appartient à 75 % à des intérêts québécois. Le reste est détenu par Corporate Foods, une boulangerie ontarienne dont la maison mère est à Toronto.

Un arbre contre 25 000 pains

Au cours de la présentation de la maquette du futur siège social, le maire Vaillancourt a annoncé que Laval faisait cadeau d'un arbre à la direction de Multi-Marques. L'entreprise, de son côté, donnera 25 000 pains à la banque alimentaire du Centre du bénévolat.

Le président du conseil de l'entreprise, Hubert Barbeau, a spécifié que l'immeuble de la troisième phase, de 50 000 pieds carrés, serait consacré exclusivement à la fabrication de pains à hot dog et à hamburger, au rythme de 84 000 à l'heure. Cette nouvelle partie a coûté 20 millions et créera 45 emplois.

C'est en 1987 que la première phase de ce méga-centre de distribution de 120 000 pieds carrés et de 17 millions a été lancé à Laval. Le Complexe du pain totalise maintenant 1,4 million de pieds carrés, comprenant deux boulangeries.

Le président et chef de direction de cette compagnie, Gérald Pelletier, a mentionné que son chiffre d'affaires est de 295 millions. Avec plus de 3450 employés, elle consacre l'essentiel de ses activités au Québec, en Ontario et dans les provinces de l'Atlantique. Multi-Marques possède 32 centres de distribution pour la commercialisation de ses marques de commerce : Bon Matin, Diana, Durivage, Gailuron, Petite Douceur, Pom et Sun Maid. Pour sa distribution, l'entreprise compte sur 950 véhicules.

Soulignons en terminant que le Québec ne consomme que 1 % du pain mangé en Amérique du Nord.

Chambly cherche un nouveau chef

MARTHA GAGNON

Après une période de perturbation, la municipalité de Chambly se cherche un nouveau directeur de police.

Cette fonction sera cependant assumée de façon intérimaire, le temps que la Cour d'appel se prononce sur le cas de l'ancien directeur, Fernand Gagnon, qui conteste le non-renouvellement de son contrat, échu en juin 1994.

Le service de police a connu des moments difficiles à la suite de l'Opération Brigade de la Sûreté du Québec, qui enquêtait sur les agissements de certains policiers, et l'enquête du juge Pierre Verdon sur l'administration. Des membres du corps policier se sont retrouvés devant les tribunaux et le comité de discipline. Les procédures ne sont pas encore terminées.

Depuis novembre 1994, à la demande du ministre de la Sécurité publique, le directeur du service de police de Saint-Hubert, Pierre Trudeau, assume la direction du poste de Chambly, avec l'aide de l'inspecteur Denis Bergevin.

La municipalité de Chambly a décidé que le moment était venu de mettre fin à cette entente et de nommer un directeur. Le conseil a confié au maire et à M. Trudeau le mandat de recruter des candidats qui seront ensuite référés à un comité de sélection. On espère trouver la perle rare d'ici la mi-été.

La municipalité a abandonné l'idée d'une fusion de son service avec celui de Saint-Hubert, ce qui semblait difficilement réalisable.

« À première vue, les avantages semblaient peu significatifs, explique le directeur général de la Ville de Chambly, Michel Merleau. Saint-Hubert n'était pas intéressée à une fusion de nos deux services. Elle aurait sans doute préféré un regroupement plus large avec Carignan et Richelieu. »

La semaine dernière, l'ancien président de la Fraternité des policiers de Chambly, Marc Laurin, a été acquitté d'avoir vendu des informations provenant du Centre de renseignements policiers du Québec. Suspendu sans solde, il a demandé à être réintégré.

« Son dossier sera étudié pour voir s'il y a lieu d'imposer des mesures disciplinaires », explique M. Merleau.

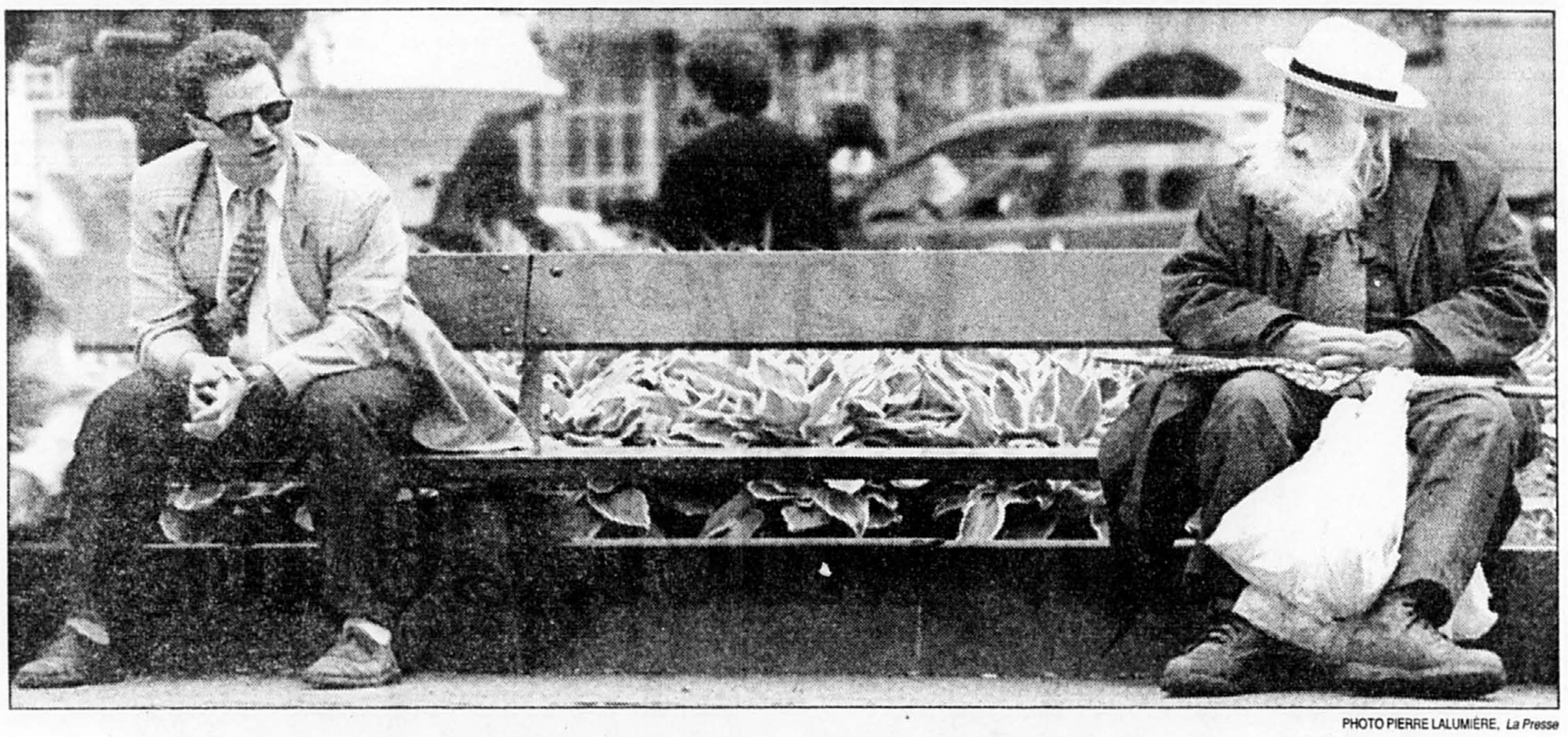

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

La solitude des bancs publics

Difficile, parfois, d'engager une conversation sur l'un des grands bancs publics de la place d'Armes... Un petit regard furtif, une hésitation. La distance qui sépare les deux interlocuteurs potentiels est décidément trop grande. Et chacun retourne à sa solitude.

Feux d'artifice : des places payantes en ville

GEORGES LAMON

Les mordus des feux d'artifice pourront, pour la première fois, voir les feux d'artifice de la ville, juste en face des rampes de La Ronde. En effet, des gradins seront installés sur la berge du port, à la hauteur de la rue Notre-Dame : 1700 sièges et 300 places de stationnement seront réservés aux amateurs qui devront débourser 10 $ pour y accéder.

Il n'en demeure pas moins que les places de choix restent toujours les 4000 sièges réservés (24,57 $ plus taxes) à la place d'animation de La Ronde, où les spectateurs sont davantage au coeur de l'action. Une action qui se déroulera du 15 juin au 18 juillet, les jeudis et dimanches, sauf pour l'inauguration qui aura lieu le samedi 15 juin avec le Japon.

Cette année encore, l'International Benson & Hedges réservera des surprises avec deux nouvelles firmes — allemande et australienne — et des habituées comme Performance (États-Unis), Igual (Espagne), Soldi (Italie), Ampleman (Canada), Marutamaya (Japon), Sunny (Chine) et Kimbolton (Angleterre). Cette dernière avait étonné en décrochant le prix spécial à sa première participation en 1993.

Cette année marquera également le lancement de la 100e soirée de feux d'artifice, qui sera animée par la firme espagnole Pirotecnica Igual, déjà détentrice de quatre prix.

En l'espace de 12 ans, 40 firmes pyrotechniques de tous les pays ont rivalisé dans la lutte aux Jupiter, l'Oscar des feux d'artifice. Et ce sont les firmes américaines et espagnoles qui ont remporté le plus de trophées. Plus de 20 millions de spectateurs ont assisté depuis 1985 à ces prestations d'envergure.

Fait à noter, pour la deuxième fois en 12 ans de feux d'artifice (comme en 1989), la France ne sera pas représentée à l'International Benson & Hedges.

C'est la firme japonaise Marutamaya qui inaugurera la 12e saison du concours de feux d'artifice de La Ronde, le soir même du Grand Prix de Montréal. Cette compétition réunit les meilleurs artificiers du monde de la pyrotechnie.

La présidente du conseil d'administration de la Société du parc des îles, Nycol Pageau-Goyette, est d'avis que cette année « mémorable » de frénésie fera encore vibrer la corde sensible des Montréalais, notamment avec la firme Marutamaya, maîtresse dans l'art des grands déploiements.

Et pour clôturer cette grande manifestation estivale, le grand maître de la pyrotechnie et directeur artistique du concours, Giovanni Panzera, entraînera les spectateurs dans une envolée aux « couleurs de la vie » dont il connaît les secrets.

Décision en délibéré

Ce n'est que le 13 septembre que Michel Lacelle, du Service routier Marois, saura s'il peut obtenir son permis de port d'armes à la suite de son appel logé devant la Cour du Québec, après avoir essuyé un refus à la Sûreté du Québec.

Hier, la juge Micheline Dufour a écouté les arguments du procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Boyer, et de l'avocat de la défense, Me Denis Turcotte. À cause des vacances et du remplacement qu'elle doit faire dans d'autres districts judiciaires, la juge Dufour ne peut pas faire connaître sa décision avant le mois de septembre.

Dans sa plaidoirie, Me Boyer a souligné qu'il fallait se rappeler qu'en 1993, l'entreprise de M. Lacelle était impliquée dans la guerre du remorquage à Laval, et qu'il avait demandé son permis au plus fort de cette lutte. Et que selon lui, la SQ et un enquêteur de la police de Laval avaient eu raison de lui refuser l'autorisation d'avoir un permis de port d'armes.

De son côté, Me Turcotte a allégué que la SQ n'avait aucune raison de refuser d'accorder un permis à son client.

Un représentant de la section des affaires internes de la police de Laval était un spectateur intéressé à cette audience. Rappelons que deux policiers lavallois ont témoigné pour la défense dans cette histoire.

Têtes d'affiche

■ Ont remporté le tournoi provincial de Génies en herbe : le séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières (catégorie secondaire I) ; l'école secondaire La Source, de Rouyn-Noranda (secondaire II) ; l'école secondaire Marcellin-Champagnat, d'Iberville (secondaire III) ; le collège Saint-Charles-Garnier, de Québec (secondaire IV) ; et le séminaire Sainte-Marie, de Shawinigan (secondaire V).

■■■

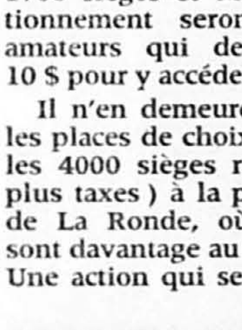

Yves Juteau

■ La « police montée » vient de remettre un don de 5000 $ à Jeune-vie de Saint-Hubert pour son programme « pairs-aidant ». La Fondation de la police montée a ainsi remis plus de 125 000 $ en dons à différents organismes à travers le Canada. C'est le surintendant *Yves Juteau* qui a remis le don à *Julie Mathieu*, du programme « pairs-aidant », et à *Jean Tremblay*, président de Jeune-vie, un projet communautaire innovateur dans le domaine de la prévention et de l'intervention face au problème du suicide chez les jeunes.

■■■

■ Toutes les têtes d'affiche de la MRC de l'Assomption se sont concertées pour créer le Regroupement régional pour l'encouragement scolaire. C'est sous la présidence d'honneur de *Guy Saint-Pierre*, président du groupe SNC-Lavalin, qu'a été lancé cet organisme né à la suite d'un projet d'étude sur le décrochage scolaire, parrainé par la Chambre de commerce de Le Gardeur. L'attention du regroupement sera fixée sur les jeunes pour les encourager à poursuivre leurs études et les aider lorsqu'ils ont des problèmes scolaires. Renseignements : 582-6286.

■■■

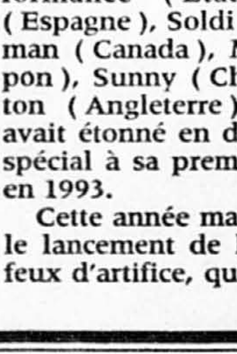

Alain Ferland

■ Le Mouvement québécois de la qualité, qui compte pas moins de 2300 entreprises membres, toutes disposées à développer une vigie et de nouveaux services pour améliorer la qualité des produits et services, vient d'admettre Ultramar parmi les leaders de la qualité au Québec. En échange du titre de « gouverneur », *Alain Ferland*, vice-président d'Ultramar, a remis une contribution de 12 500 $ au président du mouvement, *Jean-Marie Gonthier*. C'est grâce aux contributions de grandes entreprises que le Mouvement québécois de la qualité peut poursuivre son objectif.

■■■

■ La Société d'histoire de Deux-Montagnes décerne chaque années ses prix Claire-Yale (du nom de sa fondatrice) pour souligner l'effort de citoyens pour conserver le patrimoine bâti. Cette année, la « maison de bois » était à l'honneur. Les lauréats sont : *Carmelle Marchessault* (toutes catégories) de Saint-Augustin de Mirabel ; *Claude Leduc* (entretien) de Saint-Benoît de Mirabel ; *Solange Le Brasseur* (authenticité) de Saint-Benoît de Mirabel ; et *Rachel Chartrand* (intégration à l'environnement) de Saint-Augustin de Mirabel. Une mention spéciale a été décernée à *Dollard Desormeaux*, de Saint-Eustache, pour l'entretien d'une petite chapelle.

■■■

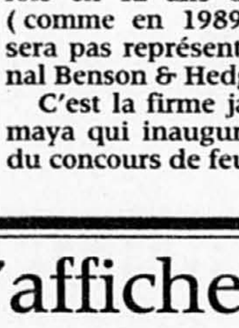

Massimo Pandolfo

■ Le Centre de recherche Louis-Charles-Simard, de l'hôpital Notre-Dame, est particulièrement fier de sa nouvelle acquisition, le docteur *Massimo Pandolfo*, réputé mondialement pour ses recherches sur l'ataxie de Friedreich. Il est déjà incorporé à l'équipe des sciences neurologiques du centre. Il a mené ses recherches à l'Institut national de neurologie de Milan et travaillé au département de neurologie du Baylor College of Medecine de Houston.

■■■

■ Merci aux élèves de l'école Charles Royale (primaire), de la maternelle à la sixième année, qui nous ont fait parvenir leur journal *Le Royal info-monde*, une sorte d'atlas qui fait le point sur le monde vu par de jeunes enfants. Intéressant journal, avec des dossiers sur une multitude de pays. À l'exemple d'un grand quotidien, l'information est claire, et l'on y trouve aussi toutes sortes de jeux. Un sommaire facilite la consultation.

■■■

■ L'hôpital Royal Victoria tiendra des séances d'information à l'intention de ses patients, leurs familles et amis, pour exposer la façon dont se fera la continuité des soins face aux changements qui s'effectuent dans le domaine de la santé. Les rencontres d'information auront lieu le jeudi 6 juin, de 15 h à 16 h 30 et de 19 h à 20 h 30 à l'amphithéâtre JSL Browne, salle M3.01, 3e étage du pavillon médical, 687, avenue des Pins, Ouest. Entrée libre.

■■■

■ Est-il besoin de rappeler toutes les bonnes oeuvres qui forment la grande famille de la Fondation Jules et Paul-Émile Léger ? Il s'agit dans tous les cas d'oeuvres humanitaires à l'oeuvre partout où des personnes âgées, des enfants affamés se trouvent. Renseignements : Fondation Jules et Paul-Émile Léger, 130, avenue de l'Épée, Outremont (Québec) H2V 3T2.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

Fatiguée des accusations qui pleuvent contre elle, la compagnie Peerless Clothing avait ouvert ses portes aux médias hier.

Peerless s'en prend à la FTQ

PAUL ROY

Henry Nocha, un Philippin de 23 ans, travaille chez Peerless Clothing depuis un an. Quand nous sommes passés près de sa table de travail, hier matin, il empilait des morceaux de tissus. Il dit gagner 7,15 $ l'heure.

— Et les conditions de travail, c'est comment ?

— Euh ! Bien.

Pour le reste, le jeune homme, qui baragouine l'anglais, n'est pas bavard. Il faut dire que quand nous le questionnions, le patron était tout proche.

Traité récemment « d'esclavagiste des temps modernes », le manufacturier montréalais de complets pour hommes Peerless Clothing contre-attaquait hier en invitant quelques journalistes à visiter ses installations de 500 000 pieds carrés (!) du boulevard Pie-IX.

« Promenez-vous, nous a-t-on suggéré, parlez à qui vous voulez. »

L'entreprise de 76 ans, propriété de la famille Segal, a connu une progression phénoménale depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, puis de l'ALENA, il y a quelques années. Passée en un rien de temps de 800 à 2400 employés — en majorité des immigrants et des femmes —, elle exporte désormais 95 % de sa production aux États-Unis.

D'où, affirme son président, Alvin Segal, la récente pluie d'accusations visant à la discréditer. « Tout ce qui a été rapporté est faux, affirme-t-il. Comme ils n'arrivent pas à nous concurrencer, ils nous attaquent de cette façon. »

Et si les Américains ne sont pas concurrentiels, précise-t-il, c'est de leur faute : la laine importée est frappée d'un tarif de 36 % aux États-Unis. Ici, c'est 10 %.

La bataille contre Peerless est menée par la Union of Needletrade, Industrial and Textile Employees (UNITE) et son pendant québécois, le Syndicat du vêtement, du textile et autres industries (SVTI), affilié à la FTQ. Le SVTI a récemment échoué dans sa tentative de maraudage auprès des employés de Peerless, qui ont choisi de rester avec la Fraternité des travailleurs du vêtement pour homme, un syndicat de boutique.

Depuis, 15 employés ont été congédiés pour avoir manifesté contre l'employeur, et une trentaine de plaintes allant de la discrimination raciale au harcèlement sexuel ont été déposées contre Peerless. M. Segal jure que ces plaintes sont non fondées et qu'elles seront abandonnées avant même d'être entendues par un juge.

Mais le SVTI ne démord pas. Hier soir, une manifestation avait lieu à Montréal, à laquelle participait nul autre que le président du Conseil du travail du Canada, Bob White.

Et samedi dernier, le combat qui s'était toujours déroulé ici, s'est déplacé au sud de la frontière, avec une manifestation devant des détaillants de produits Peerless à Atlanta. « Et là, on entend parler d'une prochaine manifestation à Dallas, et d'une autre à Los Angeles », signale M. Segal.

Richard Pilon, 42 ans, est contremaître chez Peerless : « C'est un des meilleurs endroits où travailler, dans le vêtement, dit-il. Mais ça reste une manufacture de vêtements, ce n'est pas Hydro-Québec... »

— Et les accusations : salaires inférieurs, discrimination raciale, harcèlement sexuel, congédiements abusifs ?

— Côté salaires, ça dépend du travail qu'on fait, de l'ancienneté et de l'expérience qu'on a. Il faut comparer des pommes avec des pommes. Et ici, comme la croissance a été rapide, il y a beaucoup d'employés avec peu d'ancienneté. Pour le reste, c'est sûr que dans une compagnie de 2000 employés, il peut se passer des choses, mais je ne pense pas que ce soit pire ici qu'ailleurs. »

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

Une manifestation a eu lieu hier à Montréal à laquelle a participé le président du Conseil du travail du Canada, Bob White.

Les Américains en ont assez de la production de Montréal

Presse Canadienne
WASHINGTON

Le conflit au sujet des conditions de travail des employés du manufacturier de vêtements Peerless est relié à un problème beaucoup plus large : les Américains en ont assez de voir un flot de complets fabriqués à Montréal envahir leur marché et prennent tous les moyens à leur disposition pour l'endiguer.

« Nous avons une longue liste de choses que nous essayons de faire pour égaliser la situation concurrentielle », a déclaré le directeur du département du commerce international de l'Union of Needle Trade Industrial and Textile Employees (UNITE), M. Art Gundersheim, au cours d'une entrevue téléphonique depuis New York.

« Nous essayons notamment d'inciter les employés (de Peerless) à se joindre à notre syndicat, a-t-il poursuivi. Jusqu'ici, nous avons réussi à obtenir pas mal d'appuis. »

L'industrie américaine du textile et du vêtement est actuellement en guerre contre Peerless. La raison est simple. En 1988, les complets de laine pour hommes fabriqués au Canada ne représentaient que 5 % du marché américain. Actuellement, cette proportion se situe plutôt autour de 24 %.

Une demi-douzaine de manufacturiers canadiens exportent des complets pour hommes aux États-Unis, mais les Américains ont pris Peerless comme cible parce qu'il s'agit du plus important exportateur. L'entreprise montréalaise, qui compte 2400 employés, exporte 95 % de sa production aux États-Unis.

M. Gundersheim a attribué une partie de ce succès aux salaires peu élevés des employés de Peerless, d'où la campagne pour les attirer dans le giron d'UNITE.

Il a aussi blâmé l'Accord de libre-échange nord-américain ou, plus exactement, l'utilisation qu'en a fait le Canada.

L'accord a établi des critères particulièrement sévères pour qu'un vêtement puisse bénéficier des réductions de tarifs du libre-échange : il doit être confectionné dans un des trois pays signataires, à partir de matériel tissé en Amérique du Nord, lui-même fait de fil d'origine nord-américaine.

Des quotas permettent toutefois aux trois pays de soustraire à cette règle une certaine quantité de vêtements.

Comme Peerless exportait déjà aux États-Unis, il a pu obtenir une bonne partie de ces quotas.

Hausses de salaire de 4 % en deux ans au Casino

MATHIEU PERREAULT

La première convention collective des employés du Casino de Montréal accorde à ceux-ci des augmentations de salaire de 2 % en 1996 et 1997, en plus d'un montant forfaitaire correspondant à 2 % de leur salaire depuis le 15 mai 1995.

Si elle se félicite que l'arbitre Denis Tremblay reconnaisse le principe « heures travaillées, heures payées », la Société des casinos comprend mal la bonification du traitement de ses 1300 employés syndiqués à la CSN.

« Il est surprenant que l'arbitre n'ait pas jugé bon d'ajuster leur rémunération à celle des salariés de Loto-Québec, qui ont choisi de suivre les 500 000 employés du secteur public », indique Marc Tardif, porte-parole de la Société, qui reconnaît que les augmentations sont bien en deçà de ce que réclamaient les syndiqués. « Les conditions de travail au Casino étaient déjà les meilleures du secteur. Là, elles sont encore bonifiées. »

L'autre syndicat du Casino, qui regroupe 600 croupiers, a accepté le 14 juillet une proposition de la Société, qui lui accordait des augmentations salariales de 3 % en 1995, 1996 et 1997, en plus de la semaine de travail de quatre jours sur six et de la reconnaissance de l'ancienneté.

« Les conditions de travail au Casino étaient déjà les meilleures du secteur. Là, elles sont encore bonifiées. »

Sur cette question, la Société estime que l'arbitre lui a donné raison. « Des question d'ancienneté affectant la mobilité ont été réglées à notre convenance, remarque M. Tardif. Nous voulions pouvoir nommer des gens expérimentés à certains postes. »

La semaine de travail sera plus flexible, mais les syndiqués devront faire leur deuil des périodes de transport et d'habillement payées. « Nous sommes d'accord avec la semaine de quatre jours pour ceux qui le désirent, en autant que l'employé la finance à même ses bonis ou ses congés. »

Constatant l'incapacité des parties à choisir un arbitre, la ministre Louise Harel en avait nommé un le 7 août. Me Tremblay avait rappelé tout le monde au travail le 15 août, après 45 jours d'un lock-out provoqué par le débrayage spontané des syndiqués. Les pertes du Casino se sont élevées à 40 millions pendant sa fermeture.

La conciliation et les négociations arbitrées ayant échoué, Me Tremblay avait décidé de déterminer lui-même le contenu de la convention. Il a rencontré une trentaine de fois les parties en huit mois, dépassant l'échéance du 1er décembre qu'il s'était fixée.

Dans tous les casinos du Canada, un arrêt de travail a précédé la signature de la première convention collective.

Par ailleurs, la CSN fera connaître sa position demain en conférence de presse.

C'est super d'aller vite!
C'est ENCORE MIEUX de pouvoir s'arrêter SUPER VITE.
Enfin, le freinage n'est plus un obstacle ! Avec les patins Bravoblade GLX, vous pensez STOP et c'est déjà fait.
ROLLERBLADE ROLLERBLADE ROLLERBLADE
Enfin, le freinage n'est plus un obstacle ! Avec les patins Bravoblade GLX, vous pensez STOP et c'est déjà fait.
Leurs nouveaux freins ABT (Active Brake Technologie) sont activés par un léger transfert de poids. C'est si facile et tellement rassurant ! Et les avantages des patins Bravoblade GLX ne s'arrêtent pas là ! Il y a leur système d'attaches à trois boucles avec position de réglage prédéterminée, leur coque légère et ajourée et leurs châssis poids plume ! Tout ce qu'il faut pour arrêter votre choix, en somme !
André Lalonde Sports
TOUTES LES GRANDES MARQUES POUR JOUER DEHORS.
EN PATINS, SERS-TOI DE TA TÊTE!
BRAVOBLADE GLX
2385453 - 605
LAVAL
3900 AUTOROUTE 440
VOISIN AVENTURE ELECTRONIQUE
(514) 682-5222
AUTOROUTE 13 CURÉ LABELLE 117 AUTOROUTE 440 AUTOROUTE 15 Décor 440
TROIS RIVIÈRES OUEST
CENTRE LE CARREFOUR
(819) 373-2622
JOLIETTE
20 PLACE BOURGET
(514) 759-7152
REPENTIGNY
256 RUE NOTRE-DAME
(514) 582-1123

Soirée de guérisons à Côte-Saint-Paul

MARIE-CLAUDE GIRARD

« Je ne fais pas de miracles. C'est Jésus qui guérit », a répété hier soir le père missionnaire du Sacré-Coeur, Émilien Tardif, à la foule de plus de 900 personnes venues assister à une soirée de prière et de guérison à l'église Saint-Paul, à Côte-Saint-Paul.

Manifestement, le père Tardif n'apprécie pas que les médias qualifient de « miracles » les événements qui surviennent lors de ces célébrations auxquelles il s'adonne depuis bon nombre d'années. « On peut dire que c'est un miracle seulement quand il n'y a pas d'explication scientifique », a-t-il expliqué.

Invité par l'organisme de charité Le Toit de Bethléem, le père a « senti » hier la guérison de plusieurs personnes souffrant de maux de la colonne vertébrale, de bourdonnements d'oreilles, d'arthrite et de cancer du cerveau. Parmi elles, quelques-unes se sont levées pour témoigner de leur guérison.

Pavel Norawski, un homme de 31 ans atteint de sclérose en plaques, a quitté son fauteuil roulant et a marché quelques pas sous les applaudissements de la foule. « J'avais de la difficulté à marcher sans douleur et sans tomber », a-t-il déclaré. Bien que croyant, il a admis que jusqu'ici, il ne croyait pas vraiment aux guérisons. Le père Tardif a justifié son insistance à faire témoigner les personnes « guéries » par le doute que leur silence laisserait planer sur la véracité de ses révélations : « Il ne faut pas cacher la gloire de Dieu. »

Tous n'ont pas eux la chance de pénétrer dans l'église. Un contrôle assez strict avait lieu aux différentes entrées. Les 850 billets — la capacité maximale de l'église — devaient être achetés à l'avance au Toit de Bethléem au coût de 2 $. Par une pluie diluvienne, des dizaines des personnes se sont entassées sur le perron de l'église et sous les arbres où un écran transmettait la célébration.

« C'est pas avec moi qu'ils vont avoir fait un miracle ce soir », grommelait une dame mécontente qui avait trouvé refuge dans un autobus de la STCUM qui faisait la navette entre le métro et l'église. « Je suis prête à le payer, leur billet, en autant qu'ils me disent où je peux en trouver. » La dame et sa soeur avaient entendus parler de l'événement à la télévision. En arrivant, à l'église, à 19h30, elles se sont fait dire, comme plusieurs autres, que c'était complet. « Il faut vraiment avoir la foi pour rester ici », commentait une autre dame réfugiée sous un grand parapluie.

Le cardinal absent

Le cardinal Turcotte et ses principaux collaborateurs étant à l'extérieur de la ville depuis lundi matin, il n'a pas été possible d'obtenir la position de l'Église de Montréal. Toutefois, l'attachée de presse de l'archevêque, Lucie Martineau, souligne qu'habituellement, Mgr Turcotte ne prône pas ce genre de manifestations.

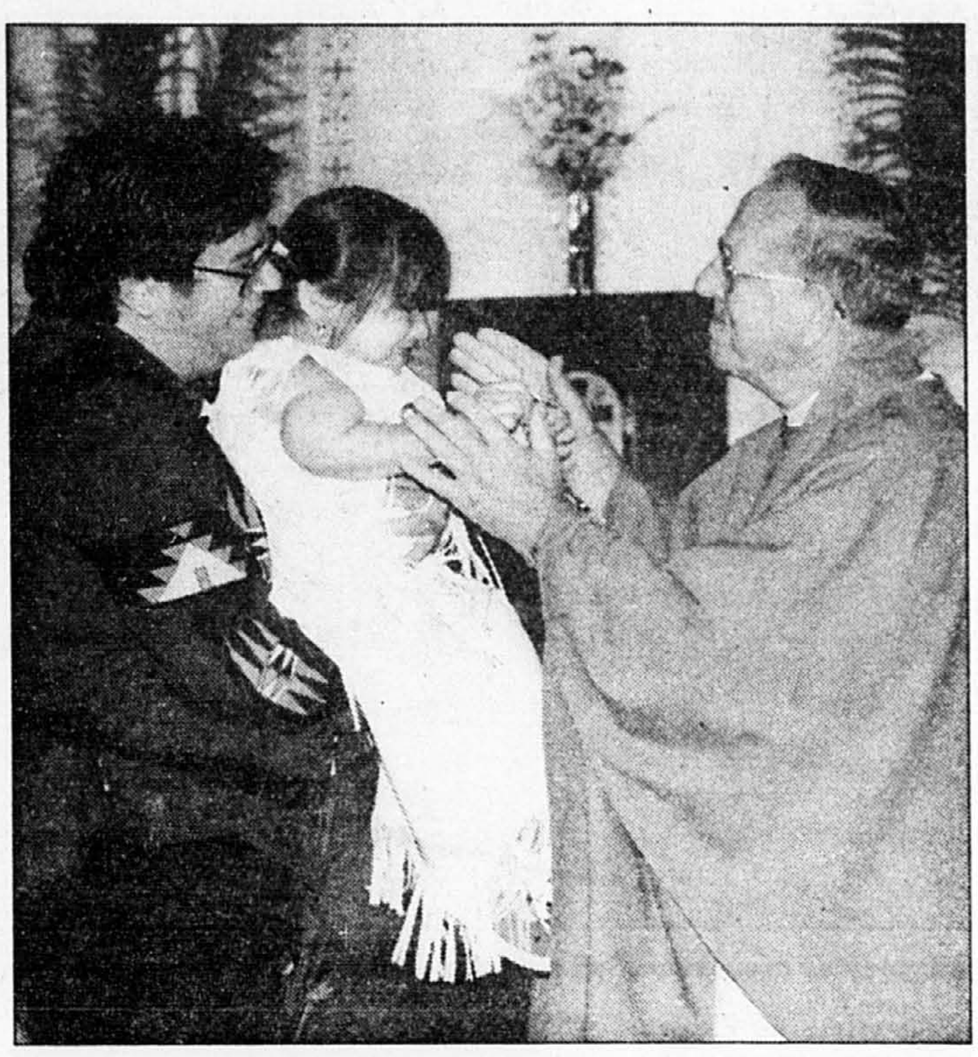

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Plusieurs Attikameks de Manouane sont venus à Montréal hier pour rendre hommage au père Émilien Tardif, un missionnaire d'origine beauceronne bien connu des charismatiques. Ils avaient apporté avec eux un cadeau qu'a remis au père une petite fille handicapée.

DIPLÔME D'ADMINISTRATION

UN CHOIX STRATÉGIQUE

AUTOMNE 1996

Formation générale de deuxième cycle en gestion, formule MBA, pour titulaires d'un grade universitaire

- Programme crédité au MBA
- Régime d'études à temps partiel
- Milieu dynamique où le travail en équipe et l'expérience sont valorisés
- À Sherbrooke, à Granby et à Longueuil

Offert à Longueuil Complexe Saint-Charles

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 15 JUIN
Nombre de places limité

RENSEIGNEMENTS
(819) 821-7333
1-800-267-UDES
MBA@ADM.USHERB.CA

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Les enjeux du développement de l'inforoute québécoise

La Commission de la culture procédera à une consultation générale et tiendra des auditions publiques à compter du mois de septembre 1996 sur les enjeux du développement de l'inforoute québécoise, avec une attention particulière aux enjeux culturel, linguistique et sociétaux (tels l'accessibilité et la confidentialité). À cet effet, la Commission a publié un document de consultation, disponible sur demande (ce document peut également être consulté sur le site Internet de l'Assemblée nationale).

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de la culture.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 30 août 1996 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8 ½ pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Il est également possible de faire connaître son point de vue aux membres de la Commission par la voie du courrier électronique. Toutefois, les personnes qui procéderont de cette manière ne devront joindre aucun fichier à leur message.

Veuillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à :

M. Robert Jolicoeur
Secrétaire de la Commission de la culture
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone : (418) 643-2722
Télécopieur : (418) 643-0248
robert.jolicoeur/padm/sc@assnat.qc.ca
http://www.assnat.qc.ca

Avis publié par le Secrétariat des commissions

VOUS AVEZ PASSÉ L'ÂGE DE JOUER AUX PETITES AUTOS.

15 996 $*

PASSEZ AUX CHOSES SÉRIEUSES EN OPTANT POUR UN PICK-UP ROBUSTE ET FIABLE : LE S10 DE CHEVROLET.

Cabine allongée • Freins antiblocage aux 4 roues • Roues de 15 po en aluminium • Direction assistée • Moteur 2,2 litres • Boîte manuelle à 5 rapports • Suspension indépendante à l'avant • Sac gonflable côté conducteur • Sièges baquets avant à dossier inclinable • Pare-chocs arrière à marchepied intégré • Radio AM-FM stéréo avec 4 haut-parleurs.

LE S10 DE CHEVROLET

CONNU POUR EN PRENDRE. RECONNU POUR EN DONNER.

La Carte GM

Assistance ROUTIÈRE

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Roues illustrées en option. Taxes et transport (660 $) en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †L'Assistance Routière est offerte sur tous les véhicules neufs GM 1996 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km, selon la première éventualité. ††Programme pour diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Jean-Luc Marchal, responsable du dossier du vélo, à Strasbourg, en France.

Strasbourg, paradis du vélo

MATHIEU PERREAULT

Dans les années 1980, la Communauté urbaine de Strasbourg a construit plusieurs pistes cyclables comme celle de la rue Rachel.

Depuis, on a changé d'avis. « Les cyclistes sont prisonniers de ces pistes, explique Jean-Luc Marchal, responsable du dossier à Strasbourg. Leur espace de manoeuvre est trop faible. »

Chargé d'augmenter de 12 % à 25 % entre 1988 et 2004 la proportion de déplacements sur deux roues dans la capitale européenne, M. Marchal rencontrait lundi une brochette de spécialistes montréalais du vélo, à l'hôtel de ville.

« L'impact des voies séparées est surtout psychologique, dit-il. Certains ont peur de s'insérer dans la circulation. Un aménagement urbain qui incite les automobilistes à partager la chaussée est de beaucoup préférable. »

Les nouvelles pistes de la métropole alsacienne de 430 000 habitants sont situées à gauche des voitures stationnées, de chaque côté de la rue. Les cyclistes circulent à contresens, pour plus de visibilité. Seule exception, les espaces verts et les grands boulevards, où une bonne distance sépare vélos et autos.

Strasbourg, qui consacre aux voies cyclables 10 % de son budget de la voirie de 250 millions de francs (70 millions $CAN), compte presque 200 kilomètres de voies cyclables, une augmentation de 15 % en un an. L'objectif est d'atteindre 300 kilomètres en 2005, alors que Montréal veut doubler son réseau à 240 kilomètres d'ici trois ans, au coût de cinq millions.

Le fonctionnaire strasbourgeois insiste sur l'importance de « mélanger les flux ». « La centaine de kilomètres de voies piétonnières du centre est accessible aux cyclistes, qui doivent accorder la priorité aux piétons. » Si certains endroits sont interdits aux vélos, les détours impliqués découragent les usagers, selon lui. De même, les feux de circulation qui jalonnent les pistes sont synchronisés à 15 km/h.

Stationnements payants, location de vélos ainsi qu'une flotte mise à la disposition des 6000 fonctionnaires municipaux font également partie des mesures incitatives au cyclisme. Des arceaux ont été disposés à proximité des arrêts de tram et des gares pour que les usagers y verrouillent leurs vélos. Le marquage est encouragé, les trois quarts des vols étant élucidés par la police.

Quant au casque, Jean-Luc Marchal remarque que son utilisation est plus que marginale en France. « D'ailleurs, les accidents de vélo sont en baisse depuis que sa popularité grimpe. Plus que du casque, la santé publique dépend de l'aménagement urbain et du partage pacifique de la chaussée. »

S'il est intéressant, l'exemple de Strasbourg ne peut pourtant s'appliquer intégralement ici. « Certains points sont envisageables, notamment les stationnements et la location, mais la disposition des rues, la culture ainsi que la météo de Montréal sont très différentes », indique le responsable du dossier à la Ville, Benoît Lacroix.

la Baie services à domicile

Offres de nettoyage du printemps

Prix garantis jusqu' au 8 juin 1996!

NETTOYAGE DE TAPIS

13 $ Par pièce
Nettoyage à la vapeur.

48 $ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

74 $ Super offre!
Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.

Tous nos prix comprennent la TPS.

NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond sans en abîmer les fibres.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!

NETTOYAGE DE MEUBLES

79 $ Canapé et 2 fauteuils ou canapé et causeuse

0,99 $ le pied carré (tapis synthétique) Nettoyage de tapis d'appoint
Ramassage et livraison inclus.

la Baie Appelez du lundi au samedi de 8 h à 18 h

Montréal .....(514) 339-5420
Sherbrooke...(819) 820-1417 Trois-Rivières.(819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville.....(819) 474-8007

Demandez nos trousses de détachage Stainsolution^MC. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert pour seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres est offert moyennant des frais supplémentaires. Les pièces de plus de 250 pieds carrés sont considérées comme deux pièces. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïtien, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. *Prix garantis jusqu'au 8 juin 1996!*

Le couvent Saint-Isidore bientôt démoli

CLAUDE-V. MARSOLAIS

Les soeurs de Charité de la Providence devraient procéder à compter du prochain week-end à la démolition du couvent Saint-Isidore, maintenant que la communauté a obtenu un permis des autorités de la Ville de Montréal.

L'institution religieuse a décidé d'agir rapidement puisque l'autorisation de démolir n'aurait pas été faite dans les règles lors de la dernière séance du conseil municipal, le 13 mai dernier.

En effet, selon le président d'Héritage Montréal, Maurice Forget, des juristes consultés en sont venus à la conclusion que la Ville de Montréal se devait de procéder par règlement plutôt que par une simple résolution du conseil avant d'autoriser la démolition du couvent Saint-Isidore, situé au 7440, rue Notre-Dame Est.

La Loi sur les biens culturels requiert un règlement de la Ville pour citer un bâtiment comme monument historique. Or, comme la Charte de la Ville exige un règlement pour régir les démolitions, il appert que la Ville ne peut procéder sur simple résolution du conseil.

Le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, André Lavallée, a sensibilisé le greffier Léon Laberge au problème. Aux dernières nouvelles, ce dernier a demandé un avis juridique au Service du contentieux de la Ville.

Le couvent Saint-Isidore, construit en 1852, a été cité monument historique par le conseil municipal le 26 novembre 1990 sous la recommandation du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels.

Or, l'administration Bourque décidait au début de 1995 de dédommager la communauté religieuse d'une somme de 420 000 $ en échange d'une renonciation à toute poursuite éventuelle découlant de la citation comme monument historique et elle s'engageait à en autoriser la démolition.

Le Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels a tenu des audiences publiques en mars afin d'enlever ledit monument de la liste des monuments cités. Toutefois, l'organisme a transmis au comité exécutif un avis défavorable. Mais ce dernier a décidé d'aller de l'avant en faisant adopter une résolution par le conseil municipal et en octroyant un permis de démolition.

Dernières inscriptions dans les colonies de vacances

Des milliers de familles montréalaises ont commencé à préparer l'été de leurs enfants à quelques semaines du début des grandes vacances.

Les inscriptions dans la plupart des colonies de vacances soutenus par la Ville de Montréal ont débuté lundi soir et se poursuivent ce soir dans les régions Ahuntsic-Cartierville, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud, Rosemont-Petite-Patrie, Sud-Ouest et Villeray-St-Michel-Parc-Extension.

Dans Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, les parents ont jusqu'à demain soir pour inscrire leurs enfants. Les colonies de la région Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et du complexe sportif Claude-Robillard ont, de leur côté, déjà procédé aux inscriptions. Les activités des colonies de vacances de Montréal débutent le 25 juin et durent, pour la plupart, jusqu'à la mi-août.

OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur

OGILVY monsieur

Chemise habillée à poignets doubles «Klaus Boehler» 95$
Boutons de manchette «Maxim's de Paris» 95$

Caleçon boxer «Jim» 20$

Joyeuse Fête des Pères dimanche le 16 juin

Pyjamas «Eminence» de France 125$
Sélection de pantoufles 55$ à 130$

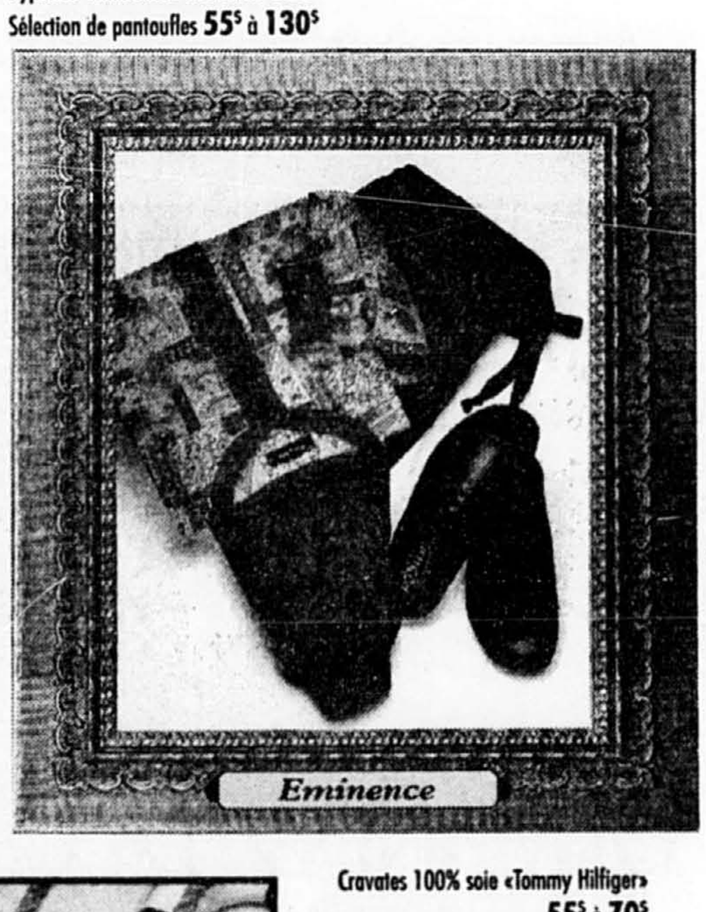

Polo, pur coton double mercerisé «Nino Marini» 95$ à 110$

Maillot de bain 65$

Cravates 100% soie «Tommy Hilfiger» 55$ à 70$

BOUTIQUE AU REZ-DE-CHAUSSÉE
1307, RUE STE-CATHERINE OUEST, MONTRÉAL – TÉL.: (514) 842-7711 POSTE 298

OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur OGILVY monsieur

LA NOUVELLE CARTE CLASSIQUE II VOUS OFFRE DES RABAIS INSTANTANÉS

(UN BON POINT !)

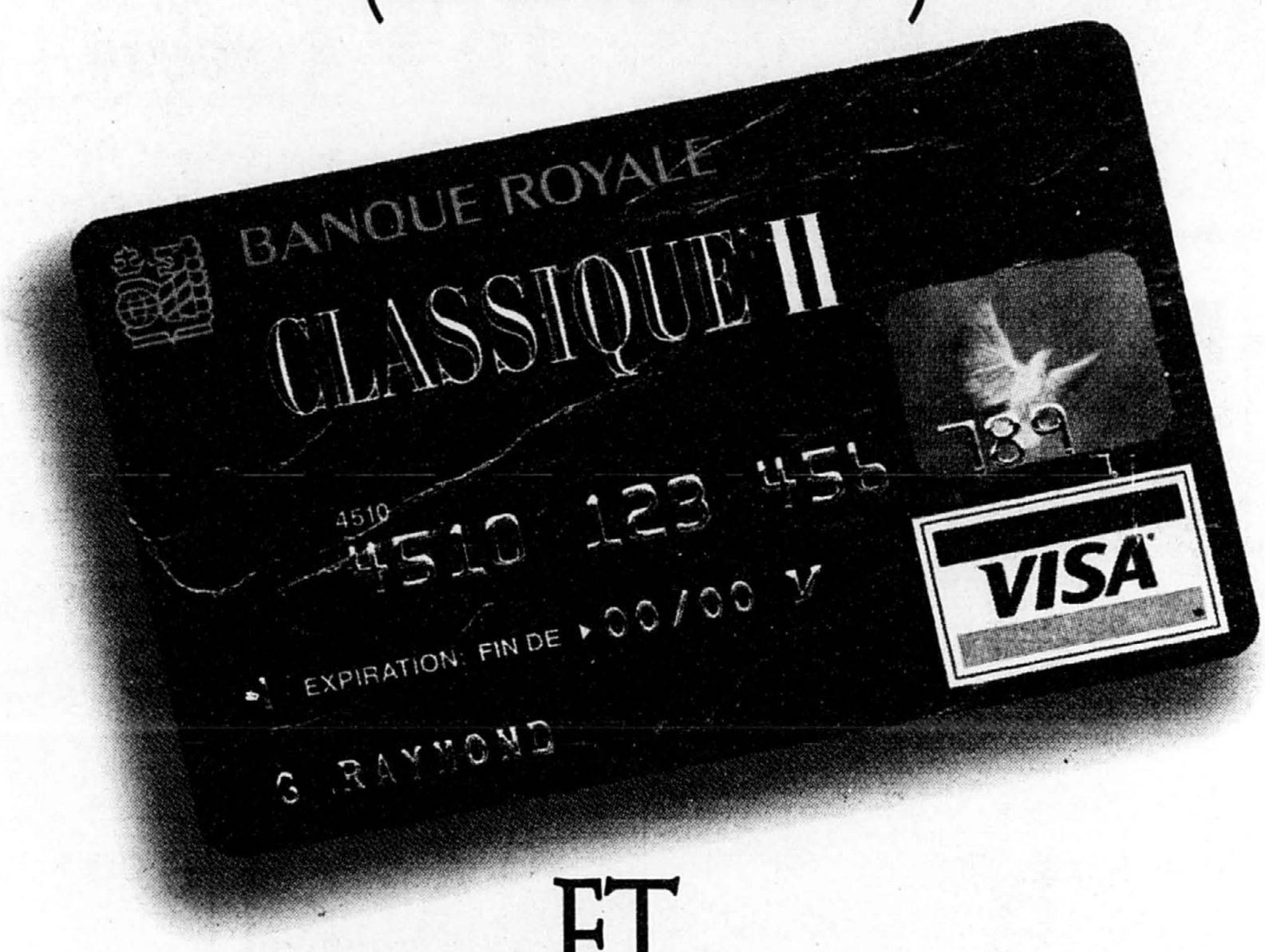

ET...

DES POINTS-PRIMES.

LA SEULE CARTE DE CRÉDIT QUI VOUS DONNE L'AVANTAGE D'OBTENIR DES RABAIS INSTANTANÉS ET DES PRIMES FUTURES.

Jusqu'à 25 % de rabais

Avec la nouvelle carte *Visa* Classique II de la Banque Royale, vous avez droit à des rabais instantanés ou des offres spéciales auprès de nos partenaires exclusifs. Il vous suffit d'utiliser votre carte à l'un des détaillants qui affichent le symbole des partenaires du programme *Visa* Classique II de la Banque Royale pour recevoir jusqu'à 25 % de rabais sur vos achats, instantanément. Vous économiserez sur pratiquement tout ce dont vous avez besoin. Et avec plus de 38 chaînes de détaillants qui comptent plus de 6 000 établissements au pays, imaginez toutes les économies que vous pouvez faire!

De plus, chaque fois et partout où vous magasinez, vous gagnez aussi des points-primes[1], échangeables[2] contre des certificats-cadeaux valables chez Eaton ou chez RadioShack.

Ce ne sont là que deux des nombreux avantages conçus pour vous faire économiser. Il y a beaucoup plus — depuis les tarifs de voyage les plus bas garantis jusqu'à la couverture-achat et la garantie allongée.

Pour vous souhaiter la bienvenue parmi les titulaires de carte, nous éliminons les frais annuels de 15 $ jusqu'en juin 1997. Alors, demandez votre carte maintenant et commencez à économiser sans tarder.

PARTENAIRES DU PROGRAMME *VISA* CLASSIQUE II DE LA BANQUE ROYALE :

Astral Photo Images
Athena
Auto Parts Plus
Auto Plus
Bell Mobilité Cellulaire†
Bell Mobilité Pagette†
Bijouterie Birks
Braemar & Braemar Petites
Cadet Cleaners
Certa ProPainters
Chaussures Dack
Chaussures Kinney
Chemlawn
Cotton Ginny et Cotton Ginny Plus
Cyclepath
Dairy Queen®
Famous Players
Fleuristes FTD
Framing & Art
iSTAR internet
Labrador/Crystal Springs
Le Spécialiste
Maaco-peinture et travail de carrosserie d'automobiles
Maïs Kernels
Minit-Tune et Centre de freins automobiles
Mobilité Canada†
Music World
Opticien Hakim
Peintures Glidden (Compagnie ICI)
Pizza Domino
Plus Intimates
RadioShack Canada
Roots
Sea World-Busch Gardens
Sketchley Cleaners
Systèmes de sécurité Chubb
Tabi International
Unipro

Et leur nombre ne cesse de croître

† Prime spéciale aux nouveaux abonnés

AUCUNS FRAIS — DEMANDEZ-LA MAINTENANT ET NOUS ÉLIMINERONS LES FRAIS ANNUELS DE 15 $ JUSQU'EN JUIN 1997.

DEMANDEZ LA CARTE ET COMMENCEZ À ÉCONOMISER.

APPELEZ AU 1-800 ROYAL[mc] 9-9.

BANQUE ROYALE

RECHERCHEZ CE SYMBOLE AUPRÈS DES PARTENAIRES DU PROGRAMME.

II PARTENAIRE

PLUS D'AVANTAGES POUR VOUS.

* Banque Royale du Canada, licenciée de cette marque. [1]Sauf pour les avances de fonds et les corrections/débits au compte. [2]Le nombre maximum de points pouvant être échangés est de 50 000 par année.
[mc] Marque de commerce de la Banque Royale du Canada

Se baigner dans le Richelieu ? Le traitement des eaux usées en fait rêver

MARTHA GAGNON

Avec le début prochain des travaux de 41 millions de dollars du programme d'assainissement des eaux dans quatre municipalités de la Rive-Sud, des gens rêvent de pouvoir se baigner un jour dans la rivière Richelieu.

C'était d'ailleurs la question du sondage de la semaine publié dans l'hebdomadaire *L'Oeil régional* : Pensez-vous faire une trempette dans le Richelieu un jour ? Les citoyens interrogés semblaient optimistes. L'un d'eux déclarait qu'il s'était déjà baigné il y a 20 ans.

À compter de juillet, les travaux de construction des égouts collecteurs des eaux usées débuteront dans les villes de Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire et Otterburn Park. Ceux de la construction de l'usine d'épuration située à Mont-Saint-Hilaire sont déjà commencés. Il s'agira d'une usine physico-chimique, c'est-à-dire qu'il ne sera pas nécessaire d'aménager des étangs de décantation qui nécessitent une grande superficie et dégagent parfois des odeurs.

Le maire Honorius Charbonneau, de Mont-Saint-Hilaire, est particulièrement satisfait du procédé choisi qui, selon lui, ne causera aucun inconvénient aux citadins. Les résidus seront donc séchés dans l'usine pour ensuite être enfouis dans des endroits appropriés.

La semaine dernière, des représentants du monde municipal et politique ont procédé à la pelletée de terre symbolique pour marquer le début prochain des travaux dans les différentes villes. Selon le secrétaire-trésorier de McMasterville, Pierre Landry, l'usine devrait commencer ses activités à l'automne 97.

Ces travaux causeront des problèmes de circulation aux automobilistes et camionneurs qui doivent circuler le long des deux rives. Ainsi, le chemin Richelieu, à partir de l'usine ICI jusqu'aux limites de Beloeil, et le chemin des Patriotes du côté de Mont-Saint-Hilaire seront particulièrement affectés.

M. Landry précise qu'une personne sera engagée bientôt pour renseigner les citoyens et les médias sur les voies de circulation à éviter et l'évolution du chantier. Les inconvénients seront moins grands dans les villes situées à proximité de la route 116.

Comme d'autres, M. Landry croit qu'il sera possible de se baigner dans le Richelieu d'ici 10 ou 15 ans. « Il y a des progrès qui ont été accomplis tout le long de la rivière. Les études démontrent aussi que le milieu peut se régénérer. »

Voie réservée de l'avenue du Parc : dossier coincé

MATHIEU PERREAULT

La Ville de Montréal s'impatiente au sujet de la voie réservée de l'avenue du Parc, alors que Québec et l'Agence métropolitaine de transport se lancent la balle.

« Nous voulons que ça se règle avant l'été », avertit Pierre-Yves Melançon, responsable de la circulation au comité exécutif de la Ville. « En mars, le ministère des Transports nous avait demandé d'attendre la création de l'Agence. Nous avons été patients, mais maintenant il faut que ça se règle. »

La présidente de l'Agence, qui a un budget annuel de 168 millions, Florence Junca-Adenot, est entrée en fonction lundi matin. « Pour l'instant, c'est une coquille vide », indiquait-elle hier depuis sa résidence de Boucherville. « J'ai déniché in extremis une secrétaire-dactylo. Bien sûr, j'ai entendu parler de la voie réservée, mais pas de l'ensemble du dossier. D'ici quelques jours, j'aurai une meilleure idée des échéances. »

La Ville veut supprimer la voie réservée du soir sur deux kilomètres, entre les rues Mont-Royal et Van Horne. Des feux de circulation prioritaires pour les autobus, installés au coût de 100 000 $, limiteraient l'allongement du temps de transit à cinq ou dix minutes.

Cette décision a été prise le 28 février, après des représentations véhémentes de groupes de commerçants et de résidants. L'avenue du Parc souffre en effet d'une hémorragie commerciale, les boutiques fermant leurs portes les unes après les autres. Le manque de stationnement est mis en cause, la voie réservée supprimant quelque 170 places sur le tronçon.

Aujourd'hui, Mme Junca-Adenot se rend au ministère des Transports pour compléter le transfert des dossiers et vérifier pourquoi celui de la voie réservée a été bloqué. Au ministère, on indique qu'il s'agit d'une responsabilité de l'Agence, l'avenue du Parc étant considérée comme une voie métropolitaine.

EXPRIMEZ-VOUS avec NOTRE Super vente

En matière de peinture, rien n'égale la couleur, la qualité et la résistance des produits Benjamin Moore. Et quelle chance lorsque ces peintures vous sont offertes à prix réduits ! Créez votre touche de génie personnelle et venez nous voir dès aujourd'hui. La décoration de vos rêves prendra alors forme avec brio !

Nouveau

En suivant les instructions détaillées de ce livre de 120 pages, vous découvrirez une trentaine de projets de décoration abondamment illustrés. Vous serez surpris des effets que vous pouvez obtenir en n'investissant que quelques dollars dans l'achat de peinture.

Le livre est maintenant disponible chez votre marchand Benjamin Moore.

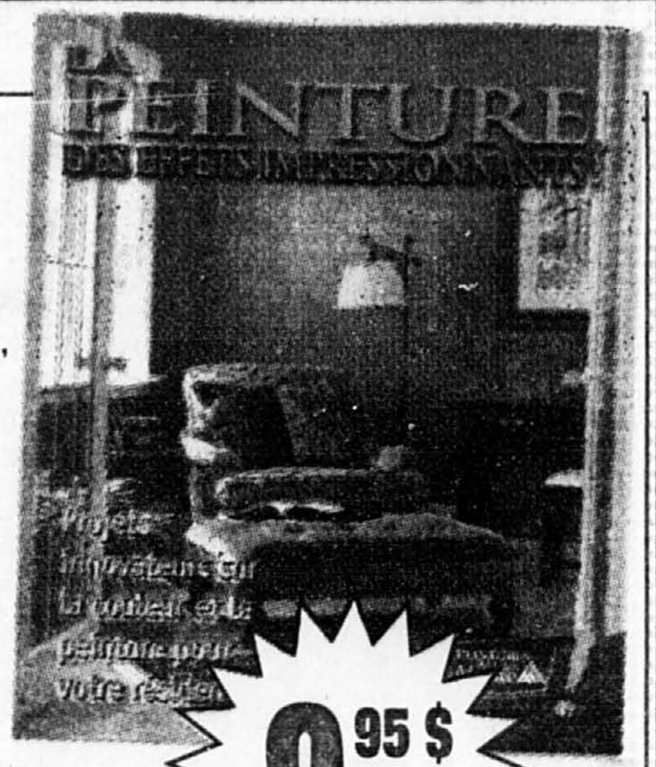

9,95 $

AquaPerle
Émail au latex fini perle
Si vous avez des enfants, cette peinture est idéale pour les chambres, couloirs, cages d'escalier, salles de séjour et salons. Superbe fini perle durable et résiste au frottage.
FABRIQUÉ AU QUÉBEC
Prix de vente 29,88 $* 3,79 L

AquaVelvet
Émail au latex velouté
Plus de 1 700 coloris sur mesure, fini velouté, pour les murs intérieurs, les plafonds, les garnitures et le découpage. Formule anti-éclaboussures améliorée. Facile à appliquer au rouleau et superlavable.
Prix de vente 28,88 $* 3,79 L

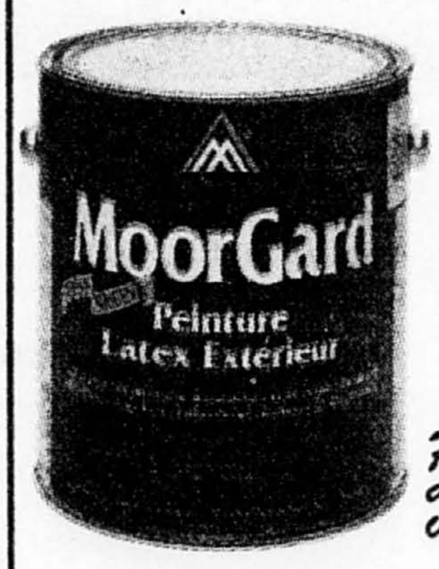

MoorGard
Peinture au latex peu lustrée pour la maison
Pour les parements extérieurs et le découpage en bois, les parements d'aluminium et de carton-fibre, le bardeau et le bardeau de fente, la brique non vernie, le stuc et le métal peint. Sèche en moins d'une heure et ne requiert habituellement qu'une seule couche.
Prix de vente 29,88 $* 3,79 L

MoorGlo
Peinture au latex pour la maison
Peinture acrylique au latex pour les parements extérieurs, le découpage, le carton-fibre, le bardeau et le bardeau de fente, sans oublier la brique non vernie, le stuc, le métal peint et les parements d'aluminium et de vinyle. Donne un fini lustré.
Prix de vente 31,88 $* 3,79 L

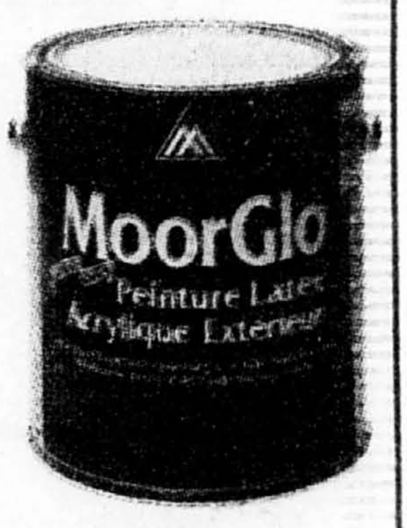

Peinture extérieure de Moore
Peinture lustrée pour la maison
Conçue pour résister aux ravages de l'air salin, une peinture convenant à toutes les régions du Canada. Pour le bois, l'aluminium, le vinyle et le carton-fibre, les parements, les portes, le découpage et les métaux apprêtés. Une seule couche suffit habituellement.
Prix de vente 29,88 $* 3,79 L

C & B
Latex fini perle
Une peinture qui adhère particulièrement bien aux finis lustrés dans les cuisines et salles de bain et aide à prévenir le mildiou dans ces pièces plus humides. Choix de teintes et nuances sur mesure.
Prix de vente 29,88 $* 3,79 L

La vente se termine le 8 juin

MoorWood
Teinture opaque et teinture au latex vinyle - acrylique
Prix de vente 24,88 $* 3,79 L

PEINTURES Benjamin Moore

UNE TOUCHE DE GÉNIE®
FABRIQUÉ AU QUÉBEC

CONSULTEZ L'EXPERT EN PEINTURE BENJAMIN MOORE LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS.

QUINC. LAVOISIER
4705, RUE LAVOISIER
ST-LÉONARD - 321-4063

DÉCOR 8056
8042, RUE ST-HUBERT
MONTRÉAL - 270-3944

COUVRE PLANCHER BELOEIL
225, BOUL. CARTIER
BELOEIL - 467-5249

PEINTURE DES SEIGNEURS
550, BOUL. DES SEIGNEURS
TERREBONNE - 492-0880

PEINTURE EN GROS
7474, BOUL. LANGELIER
ST-LÉONARD - 255-1644

QUINC. DE L'EST
8240, RUE HOCHELAGA
MONTRÉAL - 353-0030

CENTRE DE PEINTURE DENIS LABELLE INC.
7, RUE BABY JOLIETTE - 753-2015

FERRONNERIE SIMONE
5531, UPPER LACHINE ROAD
N.-D.-G. - 484-1848

LAURIER DÉCOR
1216, RUE BÉLANGER EST
MONTRÉAL - 272-1286

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LAURENTIDE INC.
6275, PAPINEAU MTL - 274-4417

CITY PAINT
200, RUE RACHEL EST
MONTRÉAL - 288-8009

QUINC. BISSONNETTE
6219, BOUL. MONK
VILLE-ÉMARD - 766-6783

LES DÉCORATEURS DE MONTRÉAL
251, RUE STE-CATHERINE EST
MONTRÉAL - 288-2413

MILLER PAINT
274, AV. FAIRMOUNT OUEST
MONTRÉAL - 273-3022

QUINC. RONA PARC & BERNARD
5742, AV. DU PARC
OUTREMONT - 948-5610

J.A. BINETTE INC.
5583, AV. VERDUN
VERDUN - 768-1146

PEINTURE PLUS
1768, RUE DOLLARD
LASALLE - 363-3401

DÉCOR ALBERT
496, 90e AVENUE
LASALLE - 363-4788

PEINTURE MONTRÉAL MÉTRO
3410, CH. CÔTE-VERTU
ST-LAURENT - 745-3434

CENTRE DU BRICOLEUR LACHINE
520, 19e AVENUE
LACHINE - 634-8071

QUINC. DU PLATEAU INC.
1473, RUE LAURIER EST
MONTRÉAL - 521-9580

QUINC. HOGG
4833, RUE SHERBROOKE OUEST
WESTMOUNT - 934-4644

BOIS IDÉAL INC.
4100, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL - 844-1963

QUINCAILLERIE VAN HORNE
4743, VAN HORNE
MONTRÉAL - 733-2944

CENTRE DE DÉCORATION DOLLARD
4073, BOUL. ST-JEAN
D.-D.-O. - 620-3202

MARCEL LORTIE INC.
8495, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL - 381-3967

PEINTURE LE CORBUSIER INC.
1808, BOUL. LE CORBUSIER
LAVAL - 688-8050

QUINC. CHOMEDEY
4671, BOUL. SAMSON
LAVAL - 681-2862

LA MAISON DU PEINTRE
5126, RUE BEAUBIEN EST
MONTRÉAL - 254-9401

LA MAISON DU PEINTRE
9795, RUE WAVERLY
MONTRÉAL - 381-8524

BELMONT PEINTURE
4610, RUE DE SALABERRY
MONTRÉAL - 334-4163

QUINC. VALIQUETTE INC.
1889, BOUL. DES LAURENTIDES
VIMONT, LAVAL - 667-1270

QUINCAILLERIE STAN
449, BOUL. BEACONSFIELD
BEACONSFIELD - 695-3389

DÉCOR TASCHEREAU INC.
3955, BOUL. TASCHEREAU
ST-HUBERT - 656-1240

QUINC. J.-P. BÉLANGER
5777, AV. AUTEUIL
BROSSARD - 676-6733

ENTREPÔT DE LA PEINTURE
74, MONTÉE ST-SULPICE
ST-SULPICE - 589-2226

ROBERT TURCOTTE INC.
17, RUE RIVEST
LE GARDEUR - 585-2700

MATÉRIAUX COUPAL INC.
723, rue de l'Ange-Gardien
L'Assomption (Québec) 589-0711

MATÉRIAUX COUPAL INC.
4800, boul. St-Charles
Pierrefonds (Québec) 626-3967

MATÉRIAUX COUPAL INC.
870, boul. Iberville
Iberville (Québec) 347-8323

MATÉRIAUX COUPAL INC.
397, rue St-Jacques
Napierville (Québec) 856-7764

MATÉRIAUX COUPAL INC.
707, rue St-Charles
St-Lambert (Québec) 672-5430

MATÉRIAUX COUPAL INC.
300, rue Ostiguy
Chambly (Québec) 658-1758

MATÉRIAUX COUPAL INC.
75, rue St-Jean-Baptiste
Henryville (Québec) 299-2044

MATÉRIAUX COUPAL INC.
134, boul. Ste-Rose
Ste-Rose, Laval 625-1917

C852 - 411

*COLORATION EN SUS

Un bandit capturé et son otage libéré

MARCEL LAROCHE

Une femme prise en otage après un vol à main armée, hier matin, a été libérée saine et sauve et le bandit capturé par la police au terme d'une poursuite dans les rues de Saint-Hubert.

L'incident, qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques, a été connu quand un citoyen a communiqué avec la centrale de la police, à 10 h 11 hier, pour signaler la présence d'un individu armé et portant une cagoule à l'intérieur de la succursale de la Banque Royale du 3525, boulevard Taschereau, à Saint-Hubert.

Des policiers se sont aussitôt postés discrètement à proximité de l'établissement pendant que le voleur s'y trouvait toujours, occupé à faire main basse sur des milliers de dollars contenus dans les tiroirs-caisses.

À la vue des policiers cernant la banque, le bandit a empoigné une employée qu'il a utilisé comme otage pour quitter la succursale et s'engouffrer dans une BMW volée.

Pris en chasse par plusieurs autos de police, le fuyard a vainement tenté de leur échapper avant d'être impliqué dans un accrochage mineur. La poursuite a pris fin à 10 h 26, à l'angle des rues Soucy et Maricourt, par la libération de l'otage et l'arrestation du voleur.

L'inspecteur Pierre Turgeon, de la Sûreté municipale de Saint-Hubert, a précisé hier à *La Presse* que le suspect, âgé d'une vingtaine d'années, a été écroué en attendant de comparaître aujourd'hui sous plusieurs chefs d'accusation, au palais de justice de Longueuil.

Sur une sélection de chemises sport à manches courtes
P à 4G
Prix courant 50$ à 70$
36,99 à 49$

Sur une sélection de T-shirt uni ou polo imprimé «Lyle & Scott»
Grandeurs: P à 5G
Prix courant 40$ à 75$
29,99 à 55,99

Pantalon de golf sport, lavable
Tailles: 32 à 60
Prix courant 69,95 à 79,95
49,99 et 59,99

Bermuda lavable, teintes unies
Tailles: 32 à 54
Prix courant 49,95 à 55$
36,99 à 40,99

POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES

Bovet

- 4475, boul. Métropolitain E.
- Carrefour Laval
- Galeries d'Anjou
- Carrefour Angrignon
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Fairview Pointe-Claire
- Promenades St-Bruno

Académie INTERNATIONALE DU DESIGN

Nouveau programme intensif offert dès septembre 1996

Infographie en édition et imprimerie
900.86 (C)

- Formation intensive de 12 à 16 mois (AEC)
- Environnement Mac
- Logiciels à la fine pointe de la technologie
- Enseignants oeuvrant dans l'industrie
- Service de placement (Montréal, Toronto)
- Admissible au programme de prêts et bourses

Appelez dès maintenant.

ACADÉMIE INTERNATIONALE DU DESIGN
(514)) 875-9777 ou, sans frais, 1 800 268-9777
Place Bonaventure, étage D, 36, Dawson,
Montréal (Québec) H5A 1A3

J151 - 613

OPÉRATION PROTECTION D'OBERSON

Patins de rampe
Rollerblade®
Lighting
129,95$

OXYGEN XE01
Roulement à billes Abec 1
Pour hommes ou femmes
149,95$

À l'achat de tout modèle 1996 de patins à roues alignées, vous obtenez GRATIS une paire de protège-poignets de marque Rollerblade ou Oxygen.

Avec tout modèle de patins de 325 $ ou plus, Oberson offre GRATIS, en plus d'une paire de protège-poignets, une paire de genouillères Rollerblade.

Spiritblade ABT
pour hommes et femmes
199,95$

Rollerblade®
Bravoblade GLX
pour hommes ou femmes Modèle 1995
(incluant protège-poignets Rollerblade)
219,95$

Extreme Flight
pour hommes et femmes Modèle 1995
199,95$

Power Extreme Modèle 1995
249,95$

incluant un ensemble de dispositifs de protection Bladerunner (protège-poignets, genouillères et coudières).

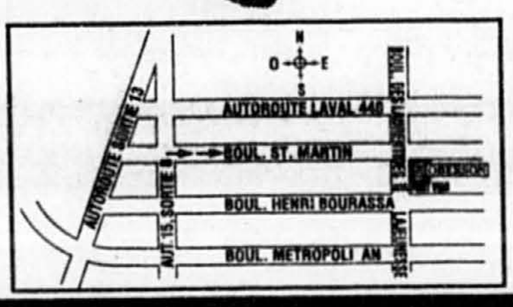

LE PLUS GRAND MAGASIN DE PATINS À ROUES ALIGNÉES AU QUÉBEC

OBERSON

Une seule adresse au
1355, DES LAURENTIDES, LAVAL

2386847 - 605

Lun., mar. et merc. 10 à 18h • Jeu. et vend. 10 à 21h • Sam. 9 à 17h • Dim., de 12 à 17 h

Interac PAIEMENT DIRECT

Pour une interdiction de fumer qui ait des dents

L'Association pour la santé publique du Québec réclame une loi interdisant de fumer dans tous les endroits accessibles au public ainsi que dans les lieux de travail, où l'on pourrait toutefois aménager des fumoirs.

L'association a participé, hier, à une conférence de presse organisée par la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, qui demande au ministre de la Santé, Jean Rochon, d'adopter une loi « avec des dents ». M. Rochon a annoncé son intention d'adopter une loi l'automne prochain.

Selon la présidente de l'association, le docteur Françoise Bouchard, la future loi devrait aussi interdire toute forme de promotion, les ventes dans les pharmacies et les milieux d'éducation et la vente de tabac aux mineurs.

Elle souhaite aussi que la loi réglemente la teneur de certains composants (comme la nicotine), crée des mesures d'inspection et inclue les aides thérapeutiques de cessation dans la liste des médicaments couverts par le nouveau plan d'assurance-médicaments.

L'Association pour les droits des non-fumeurs cite les plus récentes données de Statistique Canada, qui montrent une augmentation des ventes de cigarettes au pays. Il s'est vendu 14,3 milliards de cigarettes pendant les quatre premiers mois de l'année, contre 13,3 milliards pendant la même période en 1995.

CRTC **AVIS PUBLIC** Canada

Avis public CRTC 1996-69. Le CRTC a lancé son processus pour la participation du public à l'élaboration d'une nouvelle démarche à l'égard de la réglementation des entreprises de distribution de radiodiffusion au Canada. Le CRTC annonce également **qu'à compter de maintenant**, il n'obligera plus les requérantes désirant transférer la propriété ou le contrôle d'une entreprise de distribution à prouver que la transaction aura des avantages considérables et sans équivoque. Toutefois, il continuera d'examiner les demandes pour s'assurer que l'acheteur éventuel est qualifié et que l'approbation de la demande sert l'intérêt du public. Le CRTC tiendra un processus d'observations écrites en deux étapes avant de tenir l'audience publique avec comparution le 7 octobre 1996. Les observations écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, **au plus tard le 16 juillet 1996 (première étape) et le 15 août 1996 (deuxième étape)**. Le texte complet de cet avis est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC à Hull, au (819) 997- 2429; ou au bureau du CRTC à Montréal (514) 283-6607 ou en consultant la page d'accueil du CRTC: http://www.crtc.gc.ca.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

W2386140

Un événement spécial BIRKS

Square Phillips, le 8 Juin, de 11h à 16h

pininfarina

Birks, en collaboration avec
le Club Ferrari Québec,
vous invite au lancement da la ligne exclusive
d'accessoires Pininfarina, designer de Ferrari.
Venez admirer notre collection exclusive
de montres Eterna par Pininfarina,
aussi un rassemblement unique des voitures Ferrari.
Nombreux prix à gagner:
accessoires Pininfarina • des billets pour le Grand Prix
et même un tour en Ferrari!*

**Assurez-vous de bien remplir des bons de participation pour être éligible. Détails en magasin.*

Ferrari

BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

Aide-mémoire pratique aux propriétaires de GEO.

Le réservoir d'essence est à gauche.

(À conserver dans votre pare-soleil.)

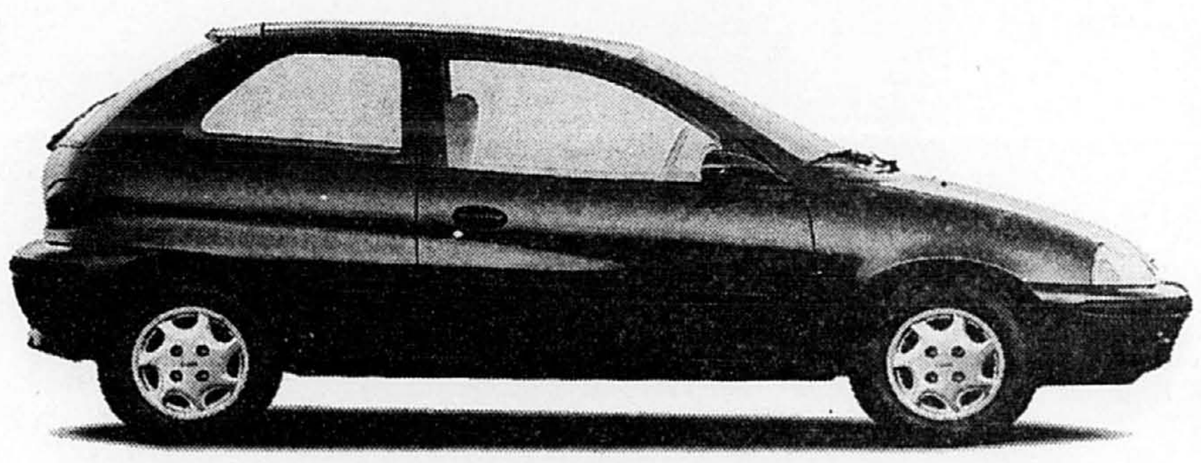

GEO METRO 1996
La championne de l'économie d'essence

9 996 $*

- Consommation d'essence : 4,3 L/100 km sur route, 5,4 L/100 km en ville
- Garantie GM TOTAL[MC] 3 ans ou 60 000 km
- Assistance routière 24 h
- Deux sacs gonflables
- Programme pour diplômés, réduction de 750 $†

Geo
JE VEUX MA LIBERTÉ!

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1996 en stock. Préparation incluse. Transport (500 $) et taxes en sus. Photo à titre indicatif seulement. † Programme pour diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Vous déménagez ? Tenez-nous au courant.

En avisant Hydro-Québec de votre changement d'adresse le plus rapidement possible, vous vous dégagerez de la responsabilité de payer pour le service à votre ancien domicile. Informez-nous au plus tard sept jours avant votre déménagement et évitez du coup les attentes pendant les périodes de pointe. Composez le numéro de téléphone inscrit sur votre facture ou remplissez le volet « Avis de changement d'adresse » que vous retournerez avec votre paiement dans l'enveloppe-réponse.

À compter du 15 juin 1996, si vous êtes déjà client d'Hydro-Québec et que vous déménagez, des frais de gestion de dossier de 20 $ seront ajoutés à votre facture. Dans le cas d'un nouveau client, les frais s'élèveront plutôt à 50 $ pour l'ouverture de son dossier.

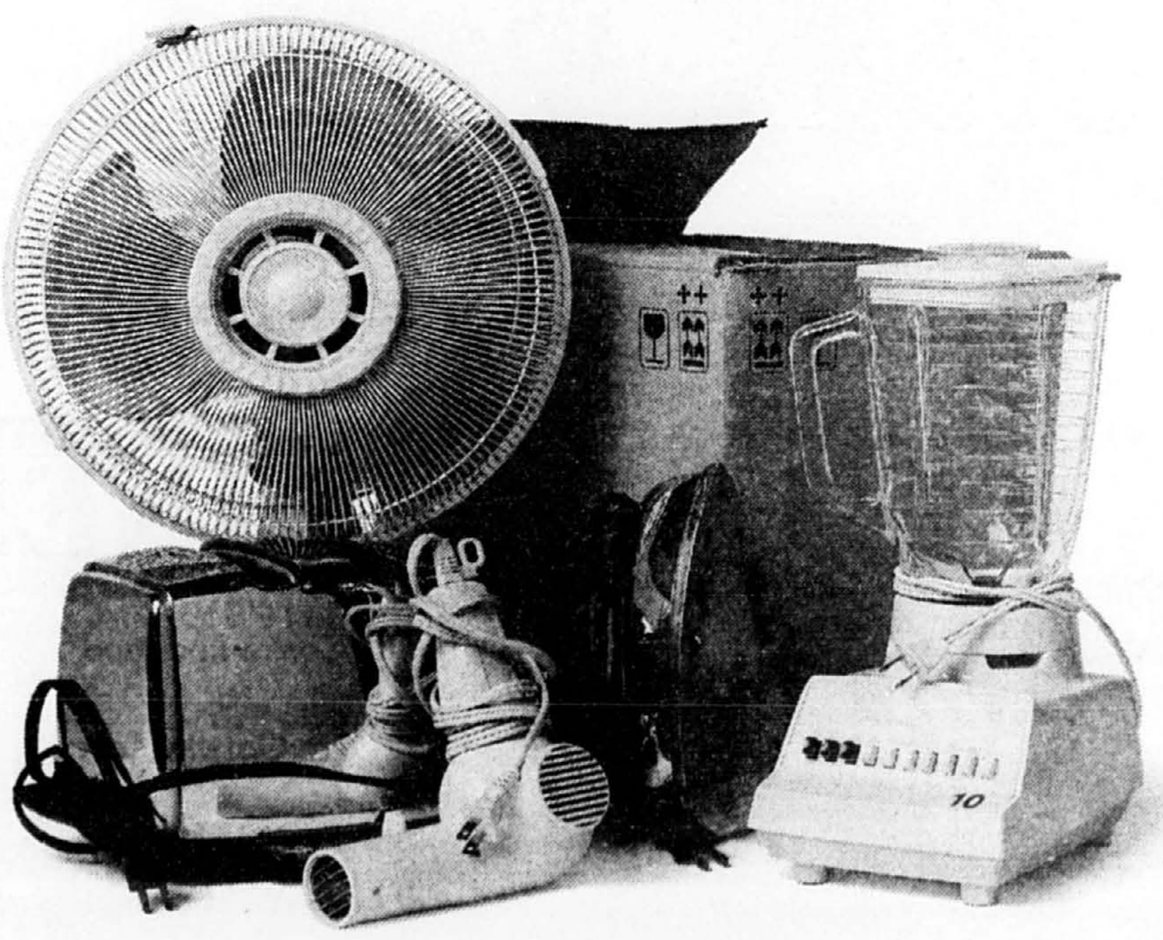

Hydro Québec

Reprise des négociations pour les ambulanciers

MATHIEU PERREAULT

Même si les négociations ont progressé lundi soir, les ambulanciers syndiqués promettent une « action d'envergure nationale » d'ici la fin de la semaine.

Le 14 mai, les ambulanciers ont paralysé pendant de longues minutes l'autoroute Métropolitaine en plein milieu de l'après-midi, pour installer une bannière sur l'un des piliers métalliques surplombant la voie rapide. Un autre groupe du Regroupement des employés techniciens ambulanciers, dont les 2700 membres représentent 80 % de l'effectif au Québec, avait bruyamment occupé le bureau montréalais du ministre Jean Rochon.

« Notre manifestation ne gênera pas la population », assure le président du Regroupement, Yves Imbeault. « Elle visera uniquement nos interlocuteurs. »

Lundi, les pourparlers avec les associations patronales ont progressé sur le principal point en litige, l'horaire de travail. Les syndiqués veulent réduire à sept jours sur 14 la disponibilité, qui s'élève présentement à 14 jours sur 21 dans certaines régions. « On nous a proposé 12 jours sur 21, mais certains horaires 7/14 grimperaient aussi à 12/21 », explique le vice-président de la Fédération des affaires sociales de la CSN, Jeff Begley. « C'est toujours inacceptable, mais on peut encore se parler. »

Un terrain d'entente a également été trouvé pour la santé et la sécurité au travail, pour lesquelles un comité paritaire provincial sera créé.

Les deux parties ne s'entendent toujours pas quant aux salaires. Les syndiqués veulent que soit reconnue et atteinte à long terme l'échelle du rapport Marois. Cette échelle fixait en 1985 leur salaire à mi-chemin entre ceux des infirmières et des infirmières auxiliaires, qui vont aujourd'hui respectivement de 15,72 $ à 22,84 $, et de 13,28 $ à 17,43 $. Les ambulanciers gagnent présentement entre 12,83 $ et 18,72 $.

« La partie patronale veut une nouvelle étude, indique M. Begley. Qu'est-ce qui nous dit qu'ils vont la respecter si ça ne leur convient pas ? »

Le contrat de travail est échu depuis juin 1995. Les ambulanciers doivent rencontrer la partie patronale d'ici à vendredi.

Injonction réclamée contre le dépotoir de pneus de Franklin

MARTHA GAGNON

La municipalité de Franklin demandera une injonction contre le propriétaire de l'un des plus importants dépotoirs de pneus au Québec pour le forcer à limiter ses activités et respecter ses engagements.

Après bien des tiraillements, le conseil a adopté unanimement lundi soir une résolution pour confier à son procureur le mandat d'entreprendre de nouvelles procédures judiciaires contre Groupe de pneus JMR dont les propriétaires sont Jean-Marie Béland et Rosette Bérubé. Depuis des années, les citoyens se plaignent de la présence de ce dépotoir qui contient 10 millions de pneus et craignent une catastrophe semblable à celle de Saint-Amable.

Le maire Jean Laplante, très contesté ces derniers temps, s'est finalement montré favorable à la décision de réclamer une injonction. La conseillère Monique Desnommée lui reprochait son inaction dans ce dossier. « Avant aujourd'hui, rien n'a été fait pour obliger le propriétaire du dépotoir à respecter l'entente à l'amiable intervenue en 1992. Une attitude tout à fait inacceptable », dit-elle.

Selon cette entente, le propriétaire s'engageait à ne pas agrandir son lieu d'exploitation, à limiter ses activités et à ne pas entreposer les pneus durant une période excédant 18 mois. Il projetait également de construire une usine de transformation qui n'a jamais vu le jour.

Satisfaite que le conseil se soit enfin décidé à agir, Mme Desnommée ajoute que la bataille est loin d'être terminée dans cette municipalité située près de la frontière américaine, au sud-ouest de Montréal, où il y a deux importants dépotoirs de pneus et une entreprise de recyclage. « On veut sortir tous les pneus de Franklin. Ces dépotoirs ne sont pas à leur place dans une municipalité dont la vocation est récréo-touristique. Le terrain de camping accueille jusqu'à 10 000 visiteurs. »

Mais selon elle, il y a encore des réticences de la part du maire et de certains conseillers à faire appliquer les règlements de zonage. Au cours de la même assemblée, le conseil a, en effet, rejeté une proposition visant à déloger une petite entreprise de découpage de pneus usés installée près du terrain de camping du lac des Pins. « L'entreprise est installée dans une zone commerciale, affirme Mme Desnommée. Malheureusement, après un vote de 3 contre 3, le maire a tranché en faveur de la tolérance plutôt que du respect des lois. »

Hier, le maire Laplante n'a pas rappelé *La Presse*. Reconnu coupable de conflit d'intérêts dans un dossier relatif à l'implantation d'une porcherie le 9 mai, il se trouve dans une situation plutôt délicate. À l'assemblée du conseil, il a laissé entendre qu'il avait l'intention d'interjeter appel de la décision de la Cour supérieure qui l'a déclaré inhabile à exercer sa fonction durant cinq ans.

« Malgré des insatisfactions, aucun citoyen dans la salle, qui était bondée, n'a osé réclamer sa démission, regrette Mme Desnommée. C'est pourtant ce que devrait faire monsieur le maire. » Des élections à la mairie auront lieu en novembre et il semble assuré qu'il y aura une chaude lutte si M. Laplante sollicite un troisième mandat.

Les audiences reprennent dans l'affaire Dupont

La Commission d'enquête sur les circonstances entourant la disparition et le décès de l'ex-policier trifluvien Louis-Georges Dupont, reprendra ses audiences publiques le 17 juin et non le 7 juin, tel qu'annoncé précédemment. Les audiences se tiendront à la salle 1100 de l'édifice situé au 1350, Royale, à Trois-Rivières.

Vite! Il est encore temps d'y voir!

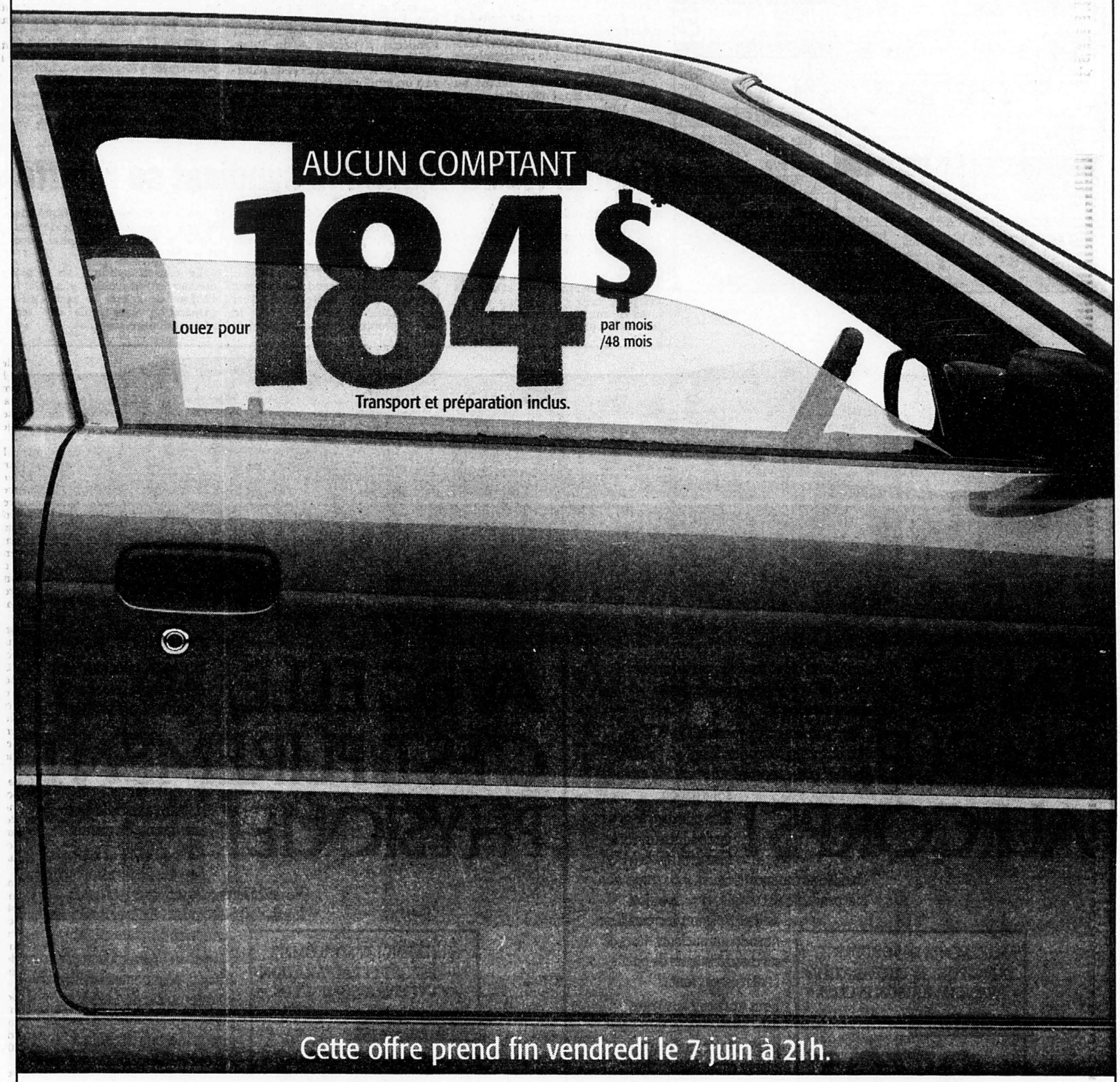

Cette offre prend fin vendredi le 7 juin à 21h.

Vous pouvez maintenant louer une Toyota Tercel 96 à partir de seulement 184$* par mois sans débourser un sou de comptant. Hâtez-vous! Car c'est premier arrivé, premier servi.

- Deux rétroviseurs extérieurs
- Moteur 1,5L DACT à 16 soupapes
- Sièges baquet à dossier inclinable
- Poutrelles de protection latérales
- Économie d'essence exceptionnelle
  7L/100 km (40 mi/gal) en ville
  5,4L/100 km (52 mi/gal) sur route
- Gagnante du Trophée 1996 de la meilleure voiture usagée du CAA

Tercel SD 1996

Durant LA RUÉE ESTIVALE les concessionnaires sont prêts à passer à l'action.

Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux

CRÉDIT TOYOTA Profitez des programmes de financement et de location Solution Toyota offerts chez votre concessionnaire Toyota participant. Offres de location sur approbation de crédit de Crédit Toyota uniquement aux clients au détail admissibles et seulement sur les Tercel SD 1996 neuves vendues et livrées avant le 7 juin 1996. *En fonction d'une location de 48 mois, sans comptant initial. Le dépôt de garantie de 225 $ est remboursable et le premier paiement est exigé au moment de la livraison. Durées de location de 24 et 36 mois également possibles. Tercel SD AC51LK-BA: montant total de la location 8 832 $; prix de l'option d'achat 4 805,97 $. Le prix de l'option d'achat et le montant de la location sont basés sur un maximum de 96 000 kilomètres. Des frais sont applicables pour les kilomètres excédentaires: de 7 ¢/km pour chaque kilomètre supplémentaire pour la Tercel. Les concessionnaires peuvent louer à prix moindre. **Exemple: 10 000 $ à un taux de financement annuel de 3,8 %, soit des paiements mensuels de 224,90 $ pendant 48 mois. Coût de l'emprunt : 795,20 $. Coût total du prêt : 10 795,20 $. Frais d'immatriculation, d'assurance et taxes en sus. Un total maximum de 600 $ de frais de transport et de préparation inclus. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour plus de détails.

TOYOTA

Profitez d'un taux de financement de 3,8 % sur toutes les Toyota Tercel 96.** Cette offre est d'une durée limitée.

Micro-Bytes *Logiciels*

Prix sujets à changement sans préavis.

PAIEMENT COMPTANT OU PAR INTERAC SEULEMENT

LA VENTE SE TERMINE LE 11 JUIN 1996

SYSTÈME PENTIUM — AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

75 749,99$ — 133 969,99$ — 100 799,99$ — 150 1099,99$ — 120 874,99$ — 166 1289,99$

PROCESSEUR INTEL TRITON CHIPSET CARTE MAÎTRESSE TYPE PCI 256K BURST CACHE BOÎTIER MINITOUR 8 MÉGA-OCTETS DISQUE DUR DE 850 MÉGA-OCTETS CLAVIER BILINGUE UNITÉ DE DISQUETTE 3 ½ PO CARTE VIDÉO 1 MÉGA-OCTET DE TYPE PCI TAPIS ET SOURIS

CHAQUE SYSTÈME COMPREND: -256 K BURST CACHE - MÉMOIRE EDO

OPTIONS DISPONIBLES AVEC ACHAT DU SYSTEME

OPTION MULTIMÉDIA -4 X CD-ROM -CARTE SONORE 16 BITS -HAUT-PARLEURS 119$

OPTION INTERNET -FAX-MODEM 28,8 -100 HEURES 150$

MÉMOIRE

4 Meg	72 P NON-PARITÉ	40$
8 Meg	72 P NON-PARITÉ	80$
16 Meg	72 P NON-PARITÉ	160$

FAX MODEM

14.4 INTERNE AVEC VOIX	49,99$
28.8 INTERNE	124,99$
28.8 INTERNE AVEC VOIX	164,99$

SCANNER

256 GRIS	34,99$
256 GRIS PARRALEL	49,99$
COULEUR À MAIN	139,99$
COULEUR	224,99$

DISQUES DURS

850 Meg 235$ — 1,6 GIG 300$ — 1,08 GIG 255$ — 2,1 GIG 380$ — 1,28 GIG 270$

CD-ROM

4X	6X	8X
53,99$	84,99$	149,99$

LOGICIELS

FLIGHT SIM 5.1 (FR.)	59 $	COMMENT ÇA MARCHE ?	70 $
ANGLAIS MULTIMÉDIA	79 $	LOTUS ORGANIZER (FRANÇAIS)	105 $
LAFONTAINE	65 $	DUKE NUKEM 3D ANG.	55 $

GRANDE SÉLECTION DE LOGICIELS EN FRANÇAIS

MICRO-BYTES
940, BOUL. ST-JEAN (COIN BRUNSWICK)
SORTIE 52, TRANSCANADIENNE
426-2586 FAX: 426-3455

NOUVEAU **MICROBIT-SE**
6436 JEAN-TALON E.
(COIN LANGELIER), ST-LÉONARD
253-4306 FAX :253-5384

Loterie pour financer un nouveau service ambulancier par hélicoptère

MARIE-FRANCE LÉGER

Un nouveau service de transport ambulancier par hélicoptère, financé grâce à une loterie à 100 $ le billet, devrait commencer ses activités à la fin de l'été.

Le STATS (Système de transport aéromédical de trauma shock) est affilié à l'hôpital Sacré-Coeur, désigné comme centre de traumatologie depuis 1992.

Le nouveau service, unique au Québec, sera lancé officiellement ce soir. Dirigé par Alain Pilon, un professionnel de la santé, il reprend une formule à succès qui existe en Alberta sous le nom de STARS (Alberta Shock Trauma Society Air Rescue).

« C'est un service à but non lucratif. Nous comptons écouler 65 000 billets à 100 $ pendant l'été. La moitié de l'argent est versé en prix, l'autre partie représente 98 % du budget de fonctionnement pour l'année », a précisé Alain Pilon, confiant de réussir son pari.

L'objectif du service est de réduire à un minimum le temps le transport en urgence du patient vers un centre spécialisé. Selon le docteur Léon Dontigny, chirurgien cardiovasculaire au Sacré-Coeur, l'utilité d'un service semblable pour les distances intermédiaires n'est plus à démontrer. « On sait que si l'on agit à l'intérieur d'une heure pour stabiliser un patient, le risque de mortalité est moins grand », a-t-il expliqué.

M. Pilon estime que dans un rayon de 275 kilomètres autour de Montréal, on pourra transporter annuellement 575 patients. L'hélicoptère embarquera en priorité des accidentés de la route, des personnes souffrant de maladies cardiovasculaires, des femmes enceintes, des bébés et des enfants.

Hôpital Notre-Dame : le syndicat se rebiffe

MARIE-FRANCE LÉGER

Le conseil syndical des employés généraux de l'hôpital Notre-Dame rejette la proposition de la direction qui leur demande de renoncer à leur augmentation de salaire de un pour cent en échange de 10 jours de congé et d'une trêve dans les mises à pied.

Confronté à des objectifs budgétaires serrés, l'hôpital Notre-Dame a fait cette proposition à ses employés dans le but d'économiser trois millions en un an.

« On nous demande de rouvrir les conventions collectives. C'est inacceptable. Dans le fond, le même problème va se représenter l'année prochaine, a expliqué hier la présidente du syndicat des employés généraux de l'hôpital, Jocelyne Fortier.

Le conseil syndical va recommander en assemblée générale le 12 juin de rejeter le plan OSES (Opération sauvegarde des emplois et des services).

J'AI LE DIABLE AU CORPS !

Les amateurs de voitures sport adorent conduire la MX-3 Precidia. Et pour plusieurs raisons !

Avec son fougueux moteur à DACT de 1,6 litre et 16 soupapes, la MX-3 Precidia est une petite sportive qui réagit à la moindre sollicitation.

Bien calé dans le siège du conducteur, vous trouverez que la MX-3 Precidia sait comment s'exprimer. Sa suspension indépendante aux 4 roues et sa direction assistée à pignon et crémaillère ne sont que quelques-unes de ses caractéristiques de pointe. Et ce n'est pas tout...

Vous trouverez aussi que, dans son habitacle, tout a été pensé afin de rendre le voyage encore plus agréable : instrumentation facile à consulter, volant inclinable, essuie-glace à balayage intermittent variable, porte-gobelets, radio AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes à inversion automatique et 4 haut-parleurs et banquette arrière à dossier rabattable.

Performance enivrante, confort luxueux et de l'espace pour 4 personnes... foncez vite chez votre concessionnaire Mazda !

Mais faites vite car, à ce prix-là, cette petite sportive va décoller dans le temps de le dire.

SEULEMENT 1 700 $ D'ACOMPTE.
TRANSPORT ET PRÉPARATION AVANT LIVRAISON INCLUS.
LOCATION :
238 $* PAR MOIS/36 MOIS.

AVEC ELLE, C'EST PUREMENT PHYSIQUE !

Les célibataires aiment conduire la Mazda 626 Cronos. Les familles partent avec elle en toute confiance. Pourquoi ?

Parce qu'elle a de l'énergie ! Son très performant moteur V6 de 2,5 litres et 24 soupapes est l'un des plus légers, des plus compacts et des plus silencieux au monde. Mais attention...

Au lieu du V6 (non offert par Altima), vous pouvez aussi opter pour le moteur de 4 cylindres, qui consomme moins d'essence que les moteurs des Altima, Accord et Camry. Mais quel que soit le choix de moteur...

Vous jouirez du même confort. Grâce à la suspension indépendante aux 4 roues à double bras trapézoïdal et barre stabilisatrice. Et de la même sécurité ! Elle surpasse la Camry et l'Accord aux tests de collision frontale.

De plus, c'est elle qui offre le plus d'espace intérieur dans sa catégorie.

Performance, économie d'essence, confort et sécurité. Que voulez-vous de plus... ?

Ah oui !... Tous les acheteurs aiment son prix.

SEULEMENT 1 700 $ D'ACOMPTE.
TRANSPORT ET PRÉPARATION AVANT LIVRAISON INCLUS.
LOCATION :
248 $* PAR MOIS/36 MOIS.

LOCATION *Personnalisée* MAZDA MC

ou TAUX DE FINANCEMENT 4,9 %* jusqu'à 48 mois
Voir les détails chez votre concessionnaire.

ou TAUX DE FINANCEMENT 4,9 %* jusqu'à 48 mois
Voir les détails chez votre concessionnaire.

Les concessionnaires Mazda du Québec

mazda

EMPORTE-MOI

*Ces offres spéciales s'appliquent aux achats/locations au détail de véhicules neufs en stock chez les concessionnaires participants à compter du 4 mai 1996 et pour une durée limitée seulement. Les modèles en stock peuvent varier selon les concessionnaires. Sujet à l'approbation du crédit. Le taux de financement spécial sur les achats et les locations ne peut pas être jumelé aux offres. Modèles illustrés : 626 Cronos et MX-3 Precidia. **Crédit :** Cette offre s'applique à l'achat au détail des modèles 1996 neufs suivants : 626 Cronos et MX-3 Precidia. Exemple : un financement de 10 000 $ à 4,9 % représente 48 versements mensuels de 230 $ avec un coût de crédit de 1 040 $ pour une obligation totale de 11 040 $. Les véhicules peuvent différer des modèles illustrés. **Coût de la location personnalisée Mazda :** tous les coûts de location comprennent des frais de transport et de préparation avant livraison de 600 $. La mensualité indiquée pour la 626 Cronos DX 1996 (modèle n° F4DS56-AA00) est calculée pour une location de 36 mois avec un acompte de 1 700 $, ou un échange d'une valeur équivalente, et un dépôt de sécurité de 350 $ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 11 625,15 $. La mensualité indiquée pour la MX-3 Precidia RS 1996 (modèle n°J3BL56-AA00) est calculée pour une location de 36 mois avec un acompte de 1 700 $, ou un échange d'une valeur équivalente, et un dépôt de sécurité de 300 $ payable au moment de la transaction. L'obligation totale en vertu du contrat de location est de 9 339 $. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 8 cents le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

• On a c'qu'il faut •

CET ÉTÉ profitez-en GROS

CADEAUX ET FORFAITS

PARTICIPEZ ET VOUS POURRIEZ GAGNER 1 DES 7 VOYAGES...

DÉTAILS EN MAGASIN, AUCUN ACHAT REQUIS.

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT-BAIL

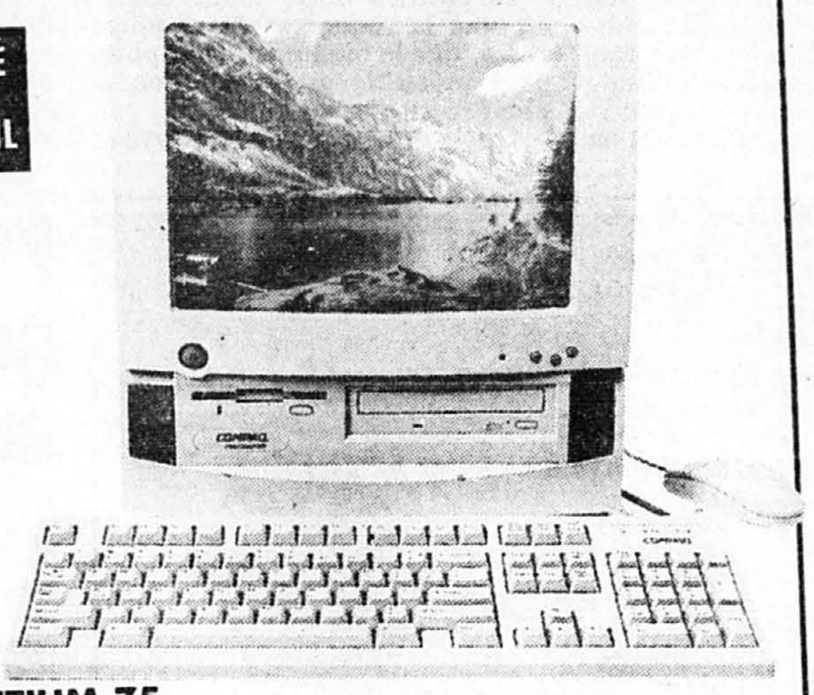

À l'achat d'un ordinateur Compaq 5526, recevez gratuitement un scanner Mustek !

23836

COMPAQ

ORDINATEUR PENTIUM 75 PRESARIO MULTIMEDIA

- Mémoire vive de 8 Mo, expansible à 72 Mo
- Disque dur de 840 Mo
- Lecteur CD-ROM à quadruple vitesse
- Windows 95 déjà chargé
- Moniteur SVGA de 14 po/,28
- Carte sonore stéréo de 16 bits, en 3 dimensions
- Modem 19,2 Ko données/télécopieur 14,4 Ko avec haut-parleurs
- Garantie de 3 ans (Détails en magasin)

29188

1799$

CROSS®

STYLO MEDALIST®

- Fini chromé brillant; garnitures électroplaquées en or 1/20 22 carats.

15717

32,99

À l'achat d'un stylo Medalist Cross, recevez gratuitement un crayon assorti !

XEROX

A. COPIEUR 5305*

- Fait 3 copies/minute
- Plateau d'alimentation de 50 feuilles

21434

449$

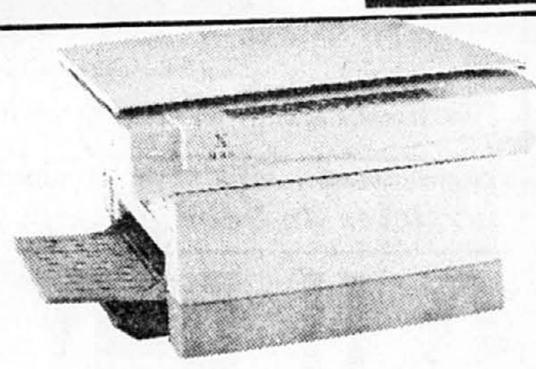

599$

B. COPIEUR 580*

- Fait 5 copies/minute
- Plateau d'alimentation de 100 feuilles, format lettre ou légal

32202

C. COPIEUR 5308*

- Fait 8 copies/minute
- Plateau d'alimentation de 100 feuilles, format lettre ou légal

28208

949$

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT-BAIL

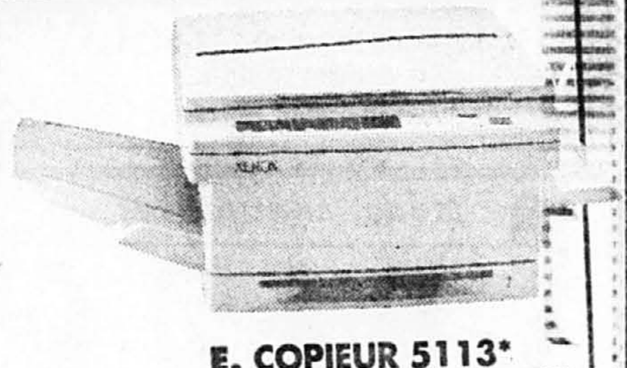

1099$

D. COPIEUR 5310*

- Fait 10 copies/minute
- Plateau principal de 250 feuilles, plateau secondaire de 40 feuilles

18913

E. COPIEUR 5113*

- Fait 13 copies/minute
- Plateau principal de 50 feuilles, plateau secondaire de 10 feuilles

26010

1699$

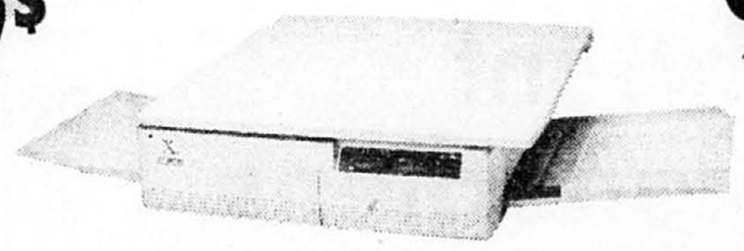

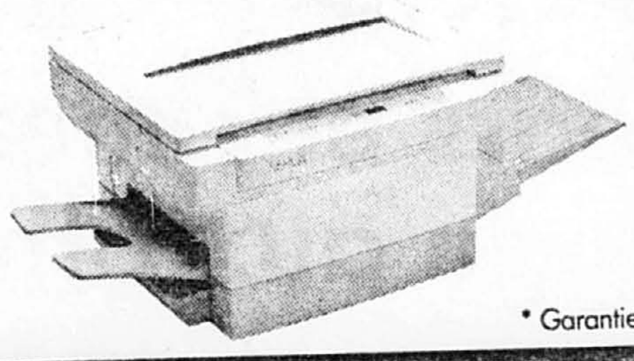

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT-BAIL

* Garantie de 3 ans (Détails en magasin)

À l'achat d'un copieur Xerox, recevez gratuitement une boîte de papier à copies Xerox ! (boîte=10 rames)

Nous avons un vaste choix de cartouches, de toners et de tambours pour les copieurs Xerox !

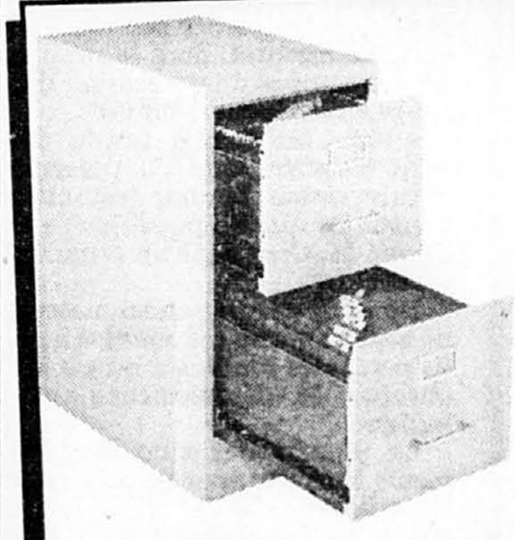

GENERAL METALCRAFT

CLASSEURS À 2 TIROIRS

À l'achat d'un classeur, recevez gratuitement un paquet de 25 chemises ! Les consommables

13533/13535

FORMAT LETTRE

- Serrure incluse
- Noir ou blanc

31276/31278

49,99

FORMAT LÉGAL

- Serrure incluse
- Noir ou mastic

31281/31282

69,99

FELLOWES

DÉCHIQUETEUSE PS30

- Déchiquette jusqu'à 5 pages de 9 po de large à la fois - y compris les agrafes!
- Marche avant et arrière
- Garantie de 1 an (Détails en magasin)

À l'achat d'une déchiqueteuse PS30, recevez gratuitement une Lime pousse Rubbermaid !

13083/13085

59,99

10474

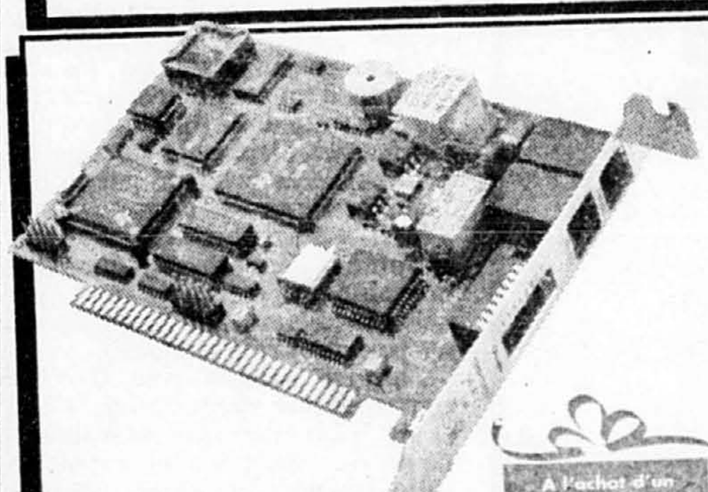

US ROBOTICS

MODEM TÉLÉCOPIEUR INTERNE

- 28,8 bauds/sec.
- Modem Windows
- Garantie de 2 ans (Détails en magasin)

À l'achat d'un modem télécopieur interne, recevez gratuitement 100 heures sur Internet !

199$

31929

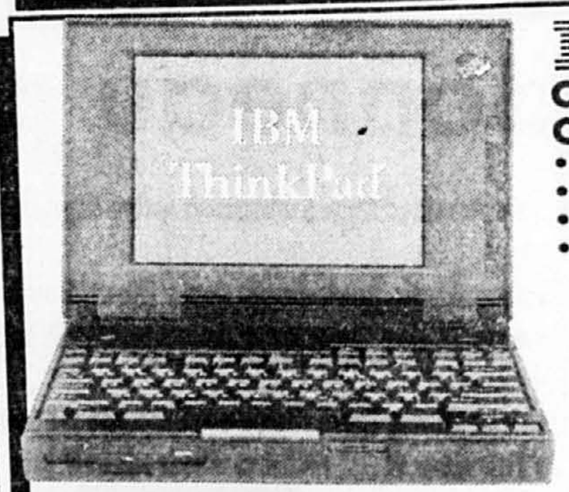

IBM

ORDINATEUR PORTATIF EN COULEUR CYRIX 586/100 MHz

- Mémoire vive de 8 Mo, expansible à 24 Mo
- Disque dur de 540 Mo
- Lecteur CD-ROM à quadruple vitesse, son de 16 bits
- Windows 95 déjà chargé

À l'achat d'un ordinateur portatif IBM, recevez gratuitement une Lime Sorgel !

21993

POSSIBILITÉ DE CRÉDIT-BAIL

3499$

31621

Sunquest

Delta Air Lines
You'll love the way we fly

... en Europe, Walt Disney World, Aruba, croisière aux Caraïbes, Atlanta et République dominicaine !

REGENT HOLIDAYS

Trafalgar Tours of Canada Limited

MARCHÉ-CENTRAL	BROSSARD	POINTE CLAIRE	ST-LÉONARD
1035 RUE DU MARCHÉ-CENTRAL	6555 BOUL. TASCHEREAU	365 BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW)	6800 JEAN-TALON EST
MONTRÉAL	**LAVAL**	**ST-LAURENT**	**LASALLE**
301 ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY)	3003 BOUL. LE CARREFOUR (CARREFOUR LAVAL)	3660 CÔTE-VERTU	7214 NEWMAN
		GREENFIELD PARK	**DORVAL**
4625 JEAN TALON EST	1600 le corbusier	3344 BOUL. TASCHEREAU	3165 des sources

LIVRAISON GRATUITE LE LENDEMAIN
À L'ACHAT DE 50 $ OU PLUS
RÉGION DU MAGASIN SEULEMENT.
VISITEZ NOTRE MAGASIN POUR DE PLUS AMPLES DÉTAILS

HEURES D'OUVERTURE :
LUN. À VEN. 8 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB http://www.bureau-en-gros.com

Les quantités sont limitées. L'offre prend fin le 11 juin 1996.

ENTREPRISE et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

Télécopieur : 1-800-567-2260

BUREAU EN GROS^MC Bureau en gros limitée
Les articles peuvent varier de ceux illustrés.

AVEC BUSHNELL
ON OBSERVE LES «ÉTOILES» ON FAIT PARTIE DE LA COURSE
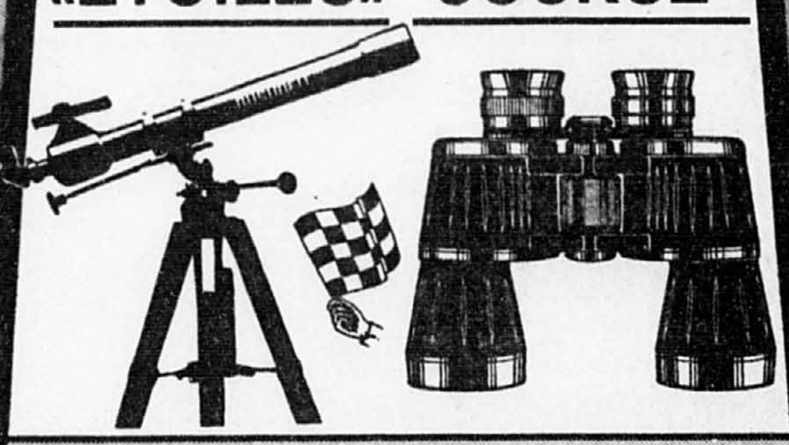
TÉLESCOPE ET JUMELLES DE TOUT GENRE DISPONIBLES EN MAGASIN ET À TOUS LES PRIX!
VENEZ RENCONTRER LE REPRÉSENTANT DE LA COMPAGNIE BUSHNELL, M. GEORGE TJORBALES, LE SAMEDI 8 JUIN 1996, DE 10 H À 16 H POUR UNE DÉMONSTRATION COMPLÈTE DES PRODUITS BUSHNELL.
photo A. Laplante INC.
350, boul. des Laurentides (Laval) 869-0595
Stationnement gratuit
W2383209

Irving Whale : la SVP a peu d'espoir

DENIS ARCAND

Au terme de deux jours en Cour fédérale, hier, la Société pour vaincre la pollution (SVP) a peu d'espoir que le tribunal interrompe l'opération de renflouage de la barge pétrolière *Irving Whale* , qui doit avoir lieu cet été au large des Îles-de-la-Madeleine.

Pour la deuxième année de suite, la SVP poursuit le gouvernement fédéral, arguant que les études d'impact environnemental ont été bâclées. La juge Barbara Reed devrait annoncer sa décision d'ici une semaine. L'an dernier, la SVP a obtenu d'un juge une injonction forçant Ottawa à refaire son étude d'impact environnemental concernant la présence de BPC à bord de l'épave. Cela avait obligé le gouvernement à remettre d'un an l'opération.

« Je ne crois pas que la juge nous donne raison cette fois », a indiqué hier le biologiste Daniel Green, président de la SVP, selon qui Ottawa ne sait pas exactement où se trouvent les BPC dans l'épave, ni s'il y a des trous dans le fond du navire. Il soutient qu'on devrait extraire les BPC (par pompage) de l'épave avant la remonter à la surface, grâce à deux chalands munis de treuils géants.

La position de la Garde côtière est que la coque est en excellent état et que le renflouage sans pompage préalable est la solution la plus sécuritaire.

L'*Irving Whale* a coulé en 1970 et repose au fond du golfe Saint-Laurent avec à son bord 6800 litres de BPC et 3100 tonnes de mazout C. Le propriétaire, Irving Oil, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, n'a jamais voulu assumer la facture.

« Par contre, je crois que la juge pourrait nous donner une victoire morale, dans le sens où elle critiquerait le gouvernement pour ne pas avoir étudié toutes les options, tout en reconnaissant qu'elle ne peut se substituer aux décideurs techniques qui disent que le renflouage est la meilleure méthode. »

Elle a d'ailleurs longuement questionné le procureur fédéral, Joseph de Pencier, au sujet d'une option qui aurait permis de pomper au moins une partie des BPC avant le renflouage.

Que vous pensiez vous offrir une Rolex ou en faire cadeau à quelqu'un, vous ne regretterez jamais de l'avoir achetée à la bijouterie Everest.
Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

ROLEX
EVEREST CHERBAKA
Joaillerie · Bijouterie Depuis/Since 1950
8910, boul. Lajeunesse Montréal (Québec) H2M 1R9 (514) 388-5358 CREMAZIE N.

Aidez-nous à prouver que la plume peut triompher du scalpel.
Ils sont près d'un million de Québécois et de Québécoises à compter sur votre geste.
Composez le 1 800 335-6175 dès aujourd'hui.
LA SOCIÉTÉ D'ARTHRITE
DONNEZ... une lueur d'ESPOIR
La Société d'Arthrite, 2155, rue Guy, bureau 1120, Montréal (Québec) H3H 2R9
ARTHRITE2

Projet de gestion des médicaments

Presse Canadienne

Dans le cadre d'un projet pilote, le médecin qui traite une personne âgée pourra obtenir de la Régie de l'assurance-maladie la liste des médicaments déjà pris par cette personne, prescrits par d'autres médecins.

L'idée derrière ce projet est de mieux gérer la pharmacothérapie des personnes âgées et, éventuellement, de réduire les coûts pour le système de santé, ainsi que les frais d'hospitalisation.

Les participants au projet de recherche font le pari que beaucoup d'interactions médicamenteuses, de contre-indications, de réactions allergiques et même d'hospitalisations pourraient être évitées par une meilleure gestion des prescriptions des aînés.

En fait, 90 médecins de la région montréalaise, ainsi que leurs patients âgés participeront au projet.

Les patients devront consentir par écrit à ce que la régie dévoile au médecin traitant, par informatique, la liste des médicaments consommés, leur teneur, la durée de la prescription, la concentration.

Le groupe de 90 médecins sera divisé en deux sous-groupes de 45, avec leurs patients, afin de comparer les résultats entre ceux qui participent à l'expérience et ceux qui prescrivent les médicaments selon la méthode actuelle.

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils
SEARS AUJOURD'HUI
électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

Sears et Timex^MD rendent hommage aux athlètes canadiens

Anne Montminy
Médaillée d'or en plongeon aux Jeux Pan Américain 1995

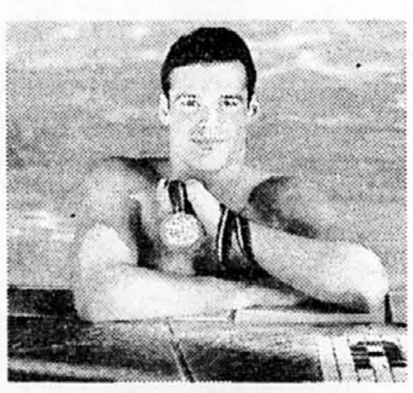
Mark Tewksbury
Médaillé d'or au 100 m dos aux Jeux Olympiques 1992

Patrice Bonneau
Médaillé d'or en cyclisme aux Jeux Paralympic La Métropolitaine Athlete 1992

Rencontrez Mark Tewksbury, Anne Montminy et Patrice Bonneau ce vendredi

Vendredi, venez chez Sears souhaiter bonne chance à notre équipe et encourager nos athlètes canadiens.

Rencontrez Mark Tewksbury, Anne Montminy et Patrice Bonneau à notre magasin des Galeries d'Anjou vendredi le 7 juin 1996 à 15 h.

Rencontrez Mark Tewksbury et Anne Montminy à notre magasin de Fairview Pointe-Claire vendredi le 7 juin 1996 à 19 h.

Passez à un magasin Sears et courez la chance de gagner un voyage pour 4 personnes à Atlanta et 1000$ en argent can., gracieuseté de La Métropolitaine.
Plus, d'autres prix formidables à gagner y compris des ensembles-cadeaux de Speedo^MD et Adidas^MD, et des montres Timex Ironman^MD.

La valeur approximative au détail du grand prix est de 8000$ CAN. Voyage aller-retour à partir de Toronto. La valeur approximative au détail des ens.-cadeaux Speedo est de 500$, Adidas 300$ et montre Timex Ironman 39$.
Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins reçus.
Les gagnants doivent répondre, en un temps limite et sans aide, à une question subsidiaire faisant appel à leur connaissance en mathématique. Aucun achat requis.
Le concours prend fin le dimanche 16 juin 1996. Bulletins de participation et règlements du concours disponibles dans les magasins Sears.

SEARS TIENT À REMERCIER L'AGENCE DE VOYAGES SEARS, LA MÉTROPOLITAINE, TIMEX, ADIDAS ET SPEEDO POUR LEUR AIDE LORS DE CETTE TOURNÉE

Agence de voyages SEARS TIMEX La Métropolitaine adidas SPEEDO
SEARS Attendez-vous à plus
Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.
W2383615-SQ

Des femmes pour mater les détenues...

Presse Canadienne
OTTAWA

Pour tenter d'éviter la répétition des troubles de la prison des femmes de Kingston, en avril 1994, alors que des détenues avaient été fouillées à nu par des gardiens masculins, le solliciteur général Herb Gray a annoncé hier toute une série de mesures, dont la mise sur pied d'équipes d'intervention d'urgence entièrement féminines.

« Tous les efforts seront faits pour s'assurer que du personnel d'intervention féminin est utilisé dans la mesure du possible », a expliqué M. Gray dans un communiqué.

De plus, « le personnel masculin ne sera en aucun cas autorisé à participer à des fouilles à nu ou à en observer le déroulement », a-t-il indiqué.

La plupart des cinq établissements fédéraux pour les femmes au Canada seront dotés d'une équipe d'intervention féminine. À défaut, des ententes spéciales seront conclues avec les services de police locaux.

M. Gray endossait ainsi les conclusions d'un comité d'experts, formé à la suite de la publication d'un rapport accablant pour les autorités pénitenciaires présenté par la juge Louise Arbour au début du mois d'avril. Ce rapport avait d'ailleurs entraîné la démission du grand responsable des services correctionnels canadiens, John Edwards, qui n'a pas encore été remplacé.

La juge Arbour avait livré un constat sévère sur les fouilles à nu et sur les événements subséquents. Le service correctionnel n'avait pas suivi ses propres règles, avait-elle constaté, en autorisant l'emploi d'une escouade masculine.

Captées sur vidéo, ces scènes avaient été diffusées sur toutes les chaînes de télévision.

La juge Arbour avait également dénoncé le traitement inhumain des détenues après les fouilles. Celles-ci avaient été placées en isolement et privées de presque tout pendant des périodes allant jusqu'à neuf mois.

Par ailleurs, le solliciteur général Gray a passé sous silence une des recommandations du rapport de la juge. Celle-ci suggérait que les détenues mal traitées lors des événements de Kingston obtiennent une compensation pécuniaire.

La prison des femmes de Kingston, déclarée vétuste, est sur le point de fermer ses portes.

Le rapport du juge Krever devra s'ajuster à la décision du juge Richard

Presse Canadienne
TORONTO

La magnitude du rapport final du juge Krever dans le scandale du sang contaminé dépend maintenant d'un juge de la Cour fédérale, dont la décision aura aussi des répercussions sur le cadre de futures commissions d'enquête.

Après 10 jours d'audiences, le juge John Richard doit maintenant décider si les personnes responsables de l'approvisionnement en sang pendant les années 1980 peuvent être pointées du doigt pour la contamination de milliers de Canadiens par les virus du sida et de l'hépatite C. Les victimes pourraient attendre des mois avant de connaître le jugement, et certains risquent de ne pas survivre jusque-là.

« Si les enquêtes publiques ne peuvent souligner la mauvaise gestion ou l'inconduite de certaines personnes, cela minera leur capacité de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé », soutient le professeur de droit Ed Ratushny, de l'Université d'Ottawa, qui a participé à plusieurs commissions d'enquête.

Les avocats représentant plus de 80 parties — individus, sociétés et gouvernements — ont tenté de convaincre la cour que le président de la commission fédérale, le juge Horace Krever, ne peut blâmer qui que ce soit dans son rapport final, dont le dépôt est reporté à une date indéterminée à cause de la contestation judiciaire.

Ils ont demandé au juge Richard d'annuler les avis envoyés par le juge Krever en décembre dernier à des « responsables » potentiels, les prévenant qu'ils pourraient être blâmés dans son rapport final.

La Croix-Rouge, la plupart des provinces, d'anciens fonctionnaires fédéraux et ministres de la Santé et quatre compagnies pharmaceutiques estiment que le juge Krever a outrepassé son mandat en envoyant ces avis, et que leur contenu équivaut à une reconnaissance de responsabilité civile ou criminelle.

Les victimes de ce que l'on appelle maintenant le « scandale du sang contaminé » insistent, elles, pour dire que c'est « la vérité » qui est en jeu dans cette décision.

L'avocat du juge Krever, Me Paul Lamek, a sorti deux listes distinctes — ceux qui pourraient être directement blâmés, et d'autres qui ne seront pas pointés du doigt, comme les anciens ministres de la Santé.

Parmi ceux qui pourraient être blâmés, on retrouve trois anciens fonctionnaires et 14 anciens responsables de la Croix-Rouge, dont l'actuel dirigeant de la Croix-Rouge internationale, George Weber. L'autre liste comprend les noms de deux anciens ministres fédéraux de la Santé, 32 anciens ministres provinciaux et 13 ex-fonctionnaires.

INSCRIPTION AUTOMNE 1996

ÉDUCATION DES ADULTES

FORMATION GÉNÉRALE (cours crédités)

LANGUES
- Anglais
- Espagnol
- Allemand
- Français (ancien, nouveau régime)

SCIENCES HUMAINES
- Géographie
- Histoire
- Méthodologie
- Philosophie (ancien, nouveau régime)
- Psychologie
- Sciences sociales

SCIENCES PURES
- Biologie
- Chimie
- Mathématiques
- Physique

FORMATION PROFESSIONNELLE (cours crédités)
- Techniques administratives
- Démarrage d'entreprises
- Micro-informatique
- Techniques de bureautique
- Foresterie urbaine

NOUVEAUTÉ COURS DE MISE À NIVEAU EN MATHÉMATIQUES (cours crédités)
201-002-04 (équivalent à math 064-436)
201-004-06 (équivalent à math 064-536)

INSCRIPTION sur rendez-vous
Téléphone : 376-6310

DATES D'INSCRIPTION
- les 11 et 12 juin (après-midi et soirée)
- les 6, 7 et 8 août (après-midi et soirée)
- la journée du samedi 17 août
- les 20 et 21 août (soirée)

À SURVEILLER
OUVERTURE À L'AUTOMNE DU CENTRE DE BILAN PROFESSIONNEL

DÉBUT DES COURS
- le 3 septembre 1996

N.B. : Cartes de crédit VISA ou MASTERCARD acceptées ainsi que les mandats-poste. Aucun chèque s.v.p. Le certificat de naissance ainsi que le dernier relevé de notes sont nécessaires.

Collège de Rosemont
6400, 16e Avenue (angle Beaubien), Montréal
67 Saint-Michel
Saint-Michel

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

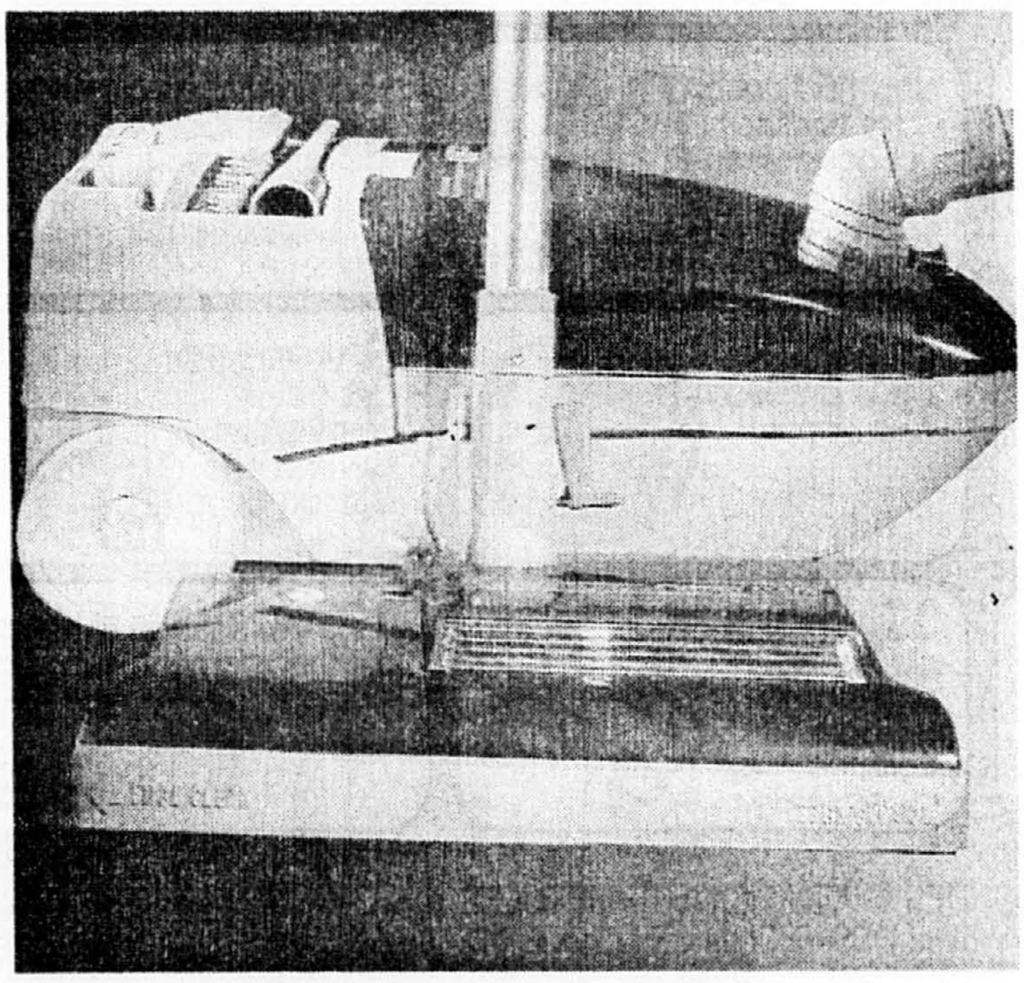

Seulement 16$* par mois

RABAIS 150$. ASPIRATEUR KENMORE^MD PREMIER II

Aspirateur-traîneau à moteur 10.5 A pour aspiration puissante, POWER-MATE^MD éclairé 14" pour nettoyage rapide et en profondeur. Pratique tuyau pivotant sur 360°. N° 32695.

299,99 Sears ord. 449,99

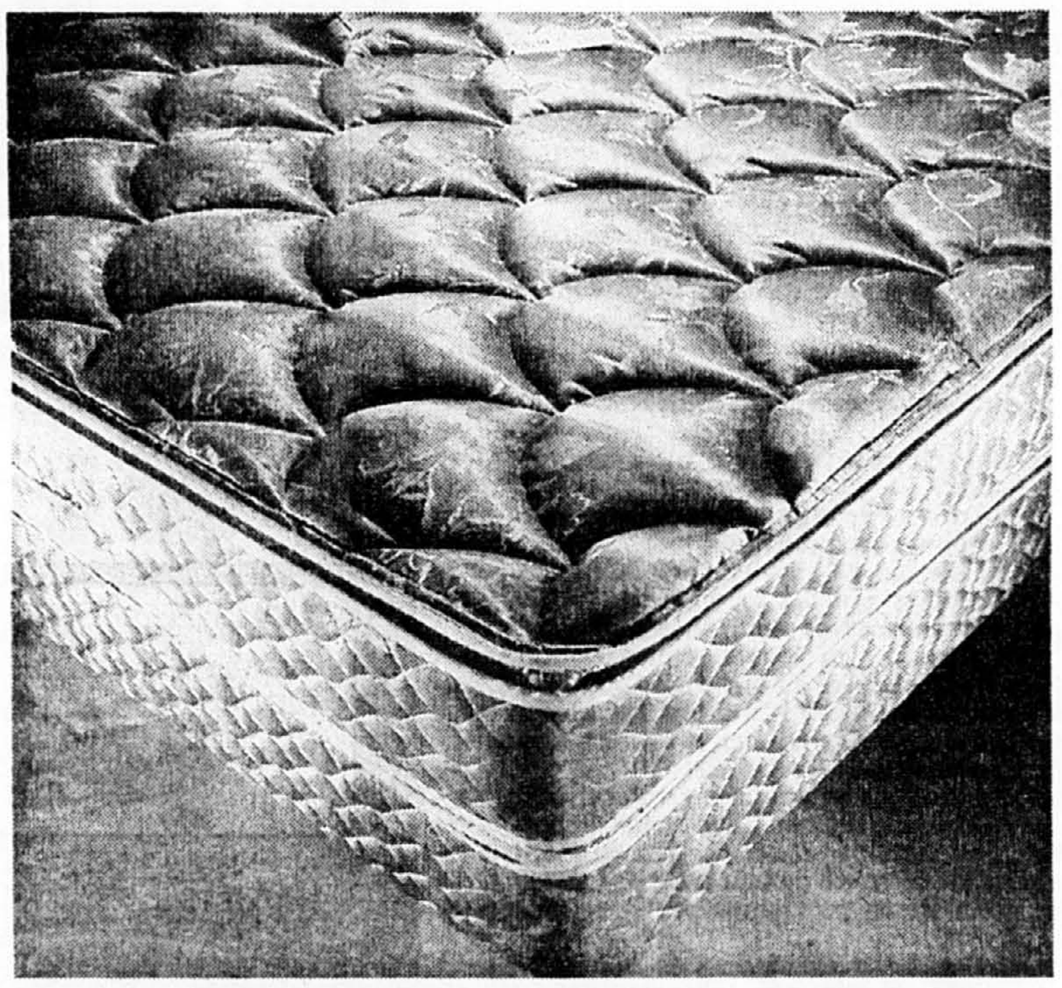

Seulement 29-55* par mois

RABAIS 50%. ENS. DE MATELAS PORTFOLIO 'VALLEYFIELD'

NOTRE PLUS BAS PRIX À CE JOUR pour cet ensemble à plateau-coussin à matelassage sur épaisse couche de polyester et mousse. Série N° 70500. 1 pl., 2 pl., G 2 pl., TG 2 pl.

544-1044 Ens. Sears ord. 1199,98-2199,99

4 JOURS SEULEMENT

SEARS AVEC LA CARTE SEARS,

PAS D'INTÉRÊT AVANT 1998

SUR ASPIRATEURS†, GROS ÉLECTROMÉNAGERS, MACHINES À COUDRE, ENS. DE MATELAS, MEUBLES† ET TAPIS DÉCORATIFS

PAS d'achat minimum PAS d'acompte à verser PAS de taxes à payer à l'avance PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

*Pas d'intérêt avant janvier 1998, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. Les montants mensuels indiqués sont basés sur le prix promotionnel divisé par 19. Pour fin publicitaire, les montants mensuels sont arrondis au dollar. Taxes applicables, frais de livraison et 35$ de frais de paiement différé seront ajoutés au moment de l'achat et augmenteront le montant dû mensuellement. Le montant total de votre achat est divisé en 19 montants égaux qui sont facturés mensuellement sur votre compte Sears à partir du prochain relevé. Il n'y a pas d'intérêt sur les montants qui n'ont pas encore été facturés. Une fois le montant porté à votre compte, toute portion non payée de votre compte fera l'objet de frais de crédit le mois suivant. Cette offre ne s'applique pas aux articles soldés de nos centres de liquidation ni aux achats sur catalogue.
Offre en vigueur jusqu'au dimanche 16 juin 1996. Renseignez-vous. †Sauf aspirateurs d'atelier, meubles de patio et pour bébés.

PRIX EN VIGUEUR DU JEUDI 6 JUIN AU DIMANCHE 9 JUIN 1996,
sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

06212-SQ

Ottawa impose un visa aux voyageurs chiliens

GILLES PAQUIN

Incapable d'endiguer le flot de revendicateurs du statut de réfugié en provenance du Chili, Ottawa s'est finalement résigné hier à imposer un visa à tous les voyageurs de ce pays.

« C'est à regret que nous prenons cette mesure, afin de contrer les abus pratiqués par un nombre restreint de personnes », a déclaré la ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lucienne Robillard.

Même si cette règle entre en vigueur immédiatement, elle ne change en rien la situation des 3252 Chiliens qui ont demandé l'asile politique au Canada depuis 15 mois. Ces cas doivent tous être évalués par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Selon Mme Robillard, la commission a toutefois déjà traité un certain nombre de dossiers et elle a jugé que la majorité de ces revendicateurs chiliens n'étaient pas de véritables réfugiés.

D'autres, qui devaient comparaître devant cet organisme, ont négligé de se présenter aux audiences.

« Nous ne savons pas ce qu'ils font et nous avons déclenché une enquête pour les retrouver », a dit la ministre.

Ces litiges seront réglés plus rapidement puisque le ministère a saisi à l'arrivée les titres de voyages et passeports de bon nombre de ces personnes.

Par ailleurs, la Commission a également rejeté plusieurs cas dont la revendication ne présentait pas un « minimum de fondement », a précisé Mme Robillard.

« Il ne faudrait voir dans cette mesure aucune mauvaise intention à l'endroit de la population chilienne. Elle ne modifie en rien l'engagement du Canada a travailler au renforcement des liens économiques et culturels entre les deux pays », a poursuivi la ministre.

Malgré la collaboration des autorités chiliennes et des transporteurs aériens, rien ne parvenait à arrêter les réseaux de passeurs qui profitaient de ce mouvement de population. Le gouvernement du Chili ne disposait pour sa part d'aucune mesure législative pour contrer les activités des agences de voyages qui incitaient les gens à venir au Canada.

Malgré ces difficultés, Ottawa a réitéré son engagement à venir en aide aux « réfugiés authentiques », c'est-à-dire ceux qui quittent leur pays parce qu'ils sont persécutés pour des raisons politiques, raciales ou religieuses.

Des normes d'émissions des autos plus sévères

Presse Canadienne
TORONTO

Le gouvernement fédéral fixe de nouvelles normes pour les émissions des automobiles, alors que les preuves scientifiques s'accumulent pour imputer à la pollution de l'air dans les grandes villes des problèmes de santé qui mènent parfois à la mort.

Le ministre fédéral de l'Environnement, Sergio Marchi, a profité d'une conférence sur la qualité de l'air, hier à Toronto, pour annoncer la mise en place de nouvelles normes nationales des émissions polluantes automobiles, qui seront appliquées aux modèles 1998.

« Je veux vous assurer que ces normes seront parmi les plus contraignantes en Occident », a soutenu M. Marchi.

Les grandes villes se préparent à affronter une autre saison de smog.

La majeure partie de la pollution qui couvre Toronto — attribuable pour la moitié aux industries américaines de la vallée de l'Ohio — se déplace éventuellement vers Montréal puis les provinces de l'Atlantique, a expliqué le ministre lors de la conférence.

Selon M. Marchi, les nouvelles normes nationales d'émissions automobiles seront compatibles avec celles fixées en Colombie-Britannique, les plus sévères au pays. Les détails des nouvelles normes seront annoncés en fin de semaine, a-t-il dit.

Près de 14 millions de voitures circulent sur les routes du pays, chacune rejetant dans l'atmosphère quatre tonnes de polluants par année, a soutenu le ministre. Et si la mise au point du moteur n'est pas adéquate, la quantité d'émissions polluantes peut être multipliée par 20.

Selon une étude présentée lors de la conférence et menée par Santé Canada entre 1979 et 1990, le taux de mortalité due au cancer du poumon et aux maladies cardiaques à Toronto a augmenté de 2 à 4 % pendant les périodes de forte pollution atmosphérique. On impute ainsi à la pollution de l'air de 200 à 400 décès par année, surtout chez les très jeunes et chez les aînés qui présentent déjà des problèmes respiratoires ou cardiaques.

La pollution cause une augmentation des problèmes respiratoires comme l'asthme, lit-on dans le rapport. Certains estiment que la pollution de l'air coûte 1 milliard par année aux systèmes de santé canadiens.

L'été en douce

MIDAS®

DOUZE POINTS D'ENTRETIEN

POUR SEULEMENT 34,95 $* TAXES EN SUS

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 29 JUIN *S'APPLIQUE À LA PLUPART DES VÉHICULES ET EST DISPONIBLE DANS LES ATELIERS PARTICIPANTS, SUR RENDEZ-VOUS.

1. Lubrification, vidange d'huile et filtre. (Maximum 5 litres d'huile 10W30)
2. Remplissage de tous les liquides sous le capot. (Freins, transmission, refroidissement.) LIQUIDES INCLUS.
3. Rotation des pneus.
4. Contenant de liquide à lave-glace.
5. Vérification des tuyaux et courroies.
6. Vérification du niveau et de l'efficacité du liquide de refroidissement.
7. Vérification des phares.
8. Réglage de la pression des pneus.
9. Vérification des freins en 49 points, suivie d'un rapport écrit.
10. Vérification du train avant, suivie d'un rapport écrit.
11. Vérification de la suspension, suivie d'un rapport écrit.
12. Vérification du système d'échappement, suivie d'un rapport écrit.

DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES AVEC RIGUEUR PAR DES TECHNICIENS À LA HAUTEUR.

MIDAS®

Des gens d'une grande franchise.

BOUCHERVILLE 641-4600 • **CHAMBLY** 447-3100 • **CHÂTEAUGUAY** 691-8181
DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322 • **HAWKESBURY** 632-2701 • **ÎLE -PERRÔT** 453-0730
KIRKLAND 694-6670 • **LACHINE** 634-7079 • **LAFONTAINE** 438-8187 • **LASALLE** 363-7022
LAVAL (CHOMEDEY) 681-1601 • **LAVAL** (PONT VIAU) 667-5120 • **LAVAL** (ST. MARTIN) 668-8101
LONGUEUIL 670-8160 • **MONTRÉAL** (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • **MONTRÉAL** (N.D.G.) 481-0404
MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • **MONTRÉAL-NORD** 321-7108 • **POINTE-AUX-TREMBLES** 645-4555
REPENTIGNY 581-1370 • **ROSEMÈRE** 437-4476 • **SHERBROOKE** 563-3828
ST-CONSTANT 635-2990 • **ST-EUSTACHE** 473-1443 • **ST-HUBERT** 676-0291 • **ST-JEAN** 348-3861
ST-LAURENT 956-9000 • **ST-LÉONARD** 259-4681 • **TERREBONNE** 471-7550 • **VERDUN** 765-9589

PREMIÈRE CHANCE
D'ACHETER LE CÉLÈBRE AB ROLLER PLUS EN MAGASIN.

DERNIÈRE CHANCE
POUR VOS VOISINS D'OBSERVER VOTRE EMBONPOINT.

TEL QUE VU À LA TÉLÉ

AB Roller™ PLUS L'ORIGINAL

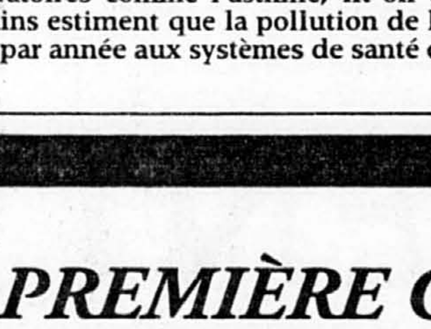

FINIS LES EXERCICES DIFFICILES, INTERMINABLES ET DOULOUREUX POUR ABDOMINAUX.

MAINTENANT DISPONIBLE EN MAGASIN